


**RAPPORT  
DE  
L'ETUDE DU PLAN DE BASE  
SUR LE PROJET DE CONSTRUCTION  
DU CENTRE TELEVISION  
DE LA REPUBLIQUE DE DJIBOUTI**

JUIN 1990

**AGENCE JAPONAISE DE COOPERATION INTERNATIONALE**

GAS

90-105

RY



JICA LIBRARY



1083834(01)

21384



**RAPPORT  
DE  
L'ETUDE DU PLAN DE BASE  
SUR LE PROJET DE CONSTRUCTION  
DU CENTRE TELEVISION  
DE LA REPUBLIQUE DE DJIBOUTI**

**JUIN 1990**

**AGENCE JAPONAISE DE COOPERATION INTERNATIONALE**

国際協力事業団

21384

## AVANT - PROPOS

En réponse à la requête du Gouvernement de la République de Djibouti, le Gouvernement du Japon a décidé d'exécuter une étude du plan de base concernant le Projet de Construction du Centre Télévision, et l'a confiée à l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA).


La JICA a envoyé à Djibouti, du 31 janvier au 25 février 1990, une mission dirigée par Monsieur Toru IMAMURA, Officiel du Service de l'Aide Financière à Titre de Don, Bureau de la Coopération Economique, Ministère des Affaires Etrangères.

La mission a échangé ses vues avec les autorités concernées du Gouvernement de Djibouti, et effectué les études sur le site. Dès le retour de cette mission au Japon, l'étude a été approfondie. Afin de discuter le contenu du rapport provisoire, une autre mission a été envoyée à Djibouti, et par la suite, le présent rapport a été rédigé.

Je souhaite que ce rapport contribue à la promotion du Projet et au renforcement des relations amicales entre nos deux pays.

Enfin, je voudrais exprimer mes remerciements sincères aux personnes concernées du Gouvernement de la République de Djibouti pour leur coopération aux missions.

juin 1990



---

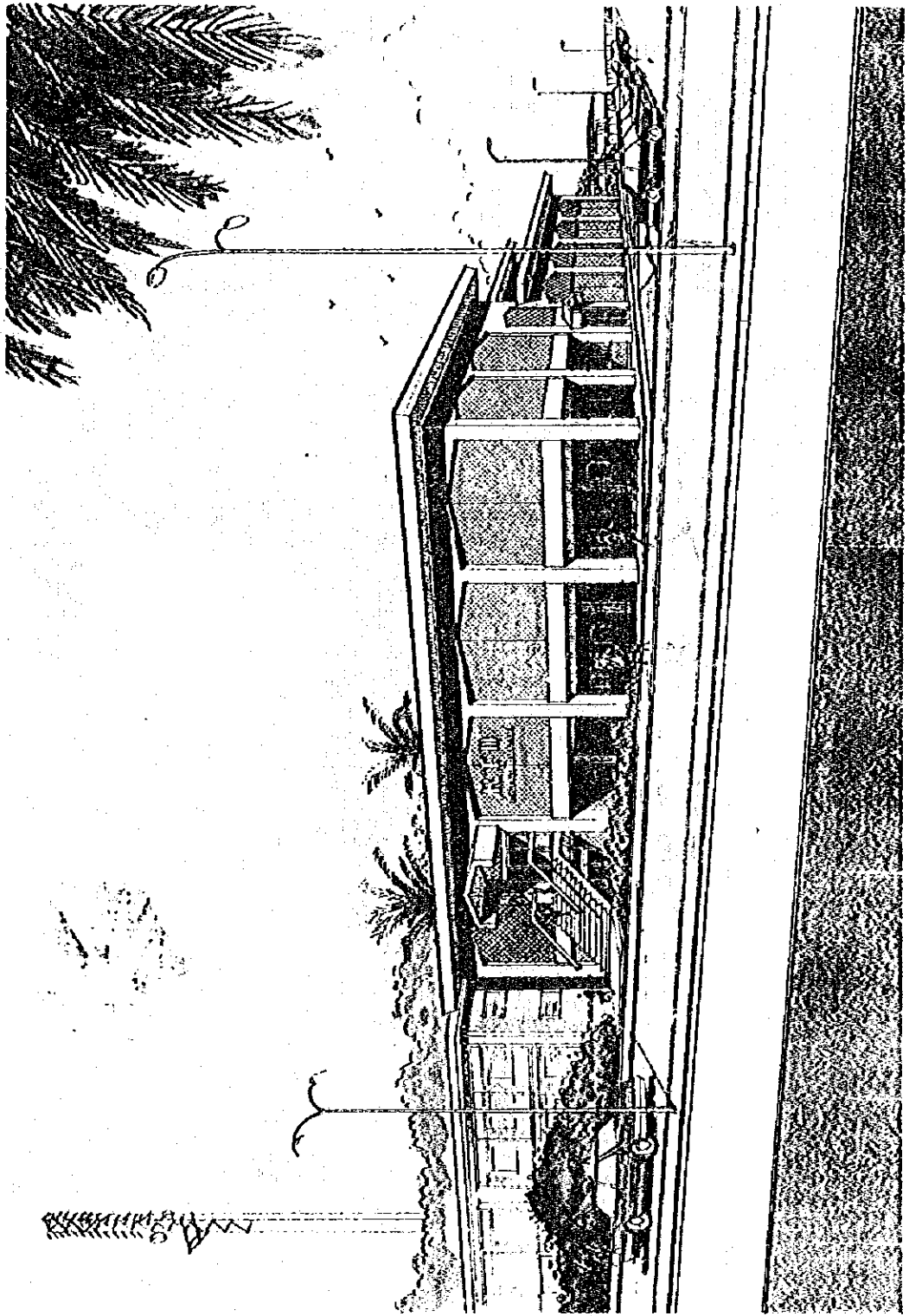
Kensuke Yanagiya

Président

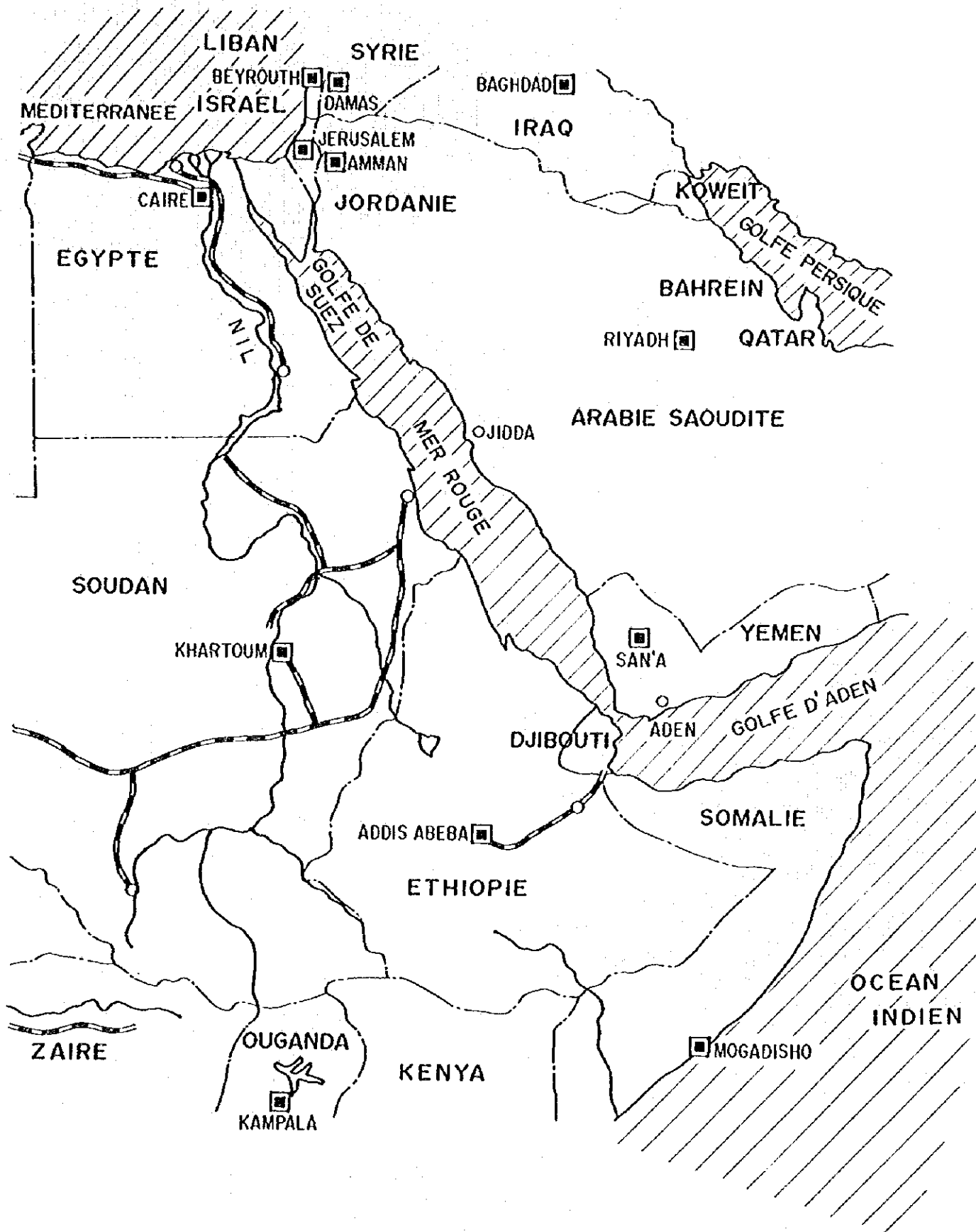
Agence Japonaise de Coopération Internationale









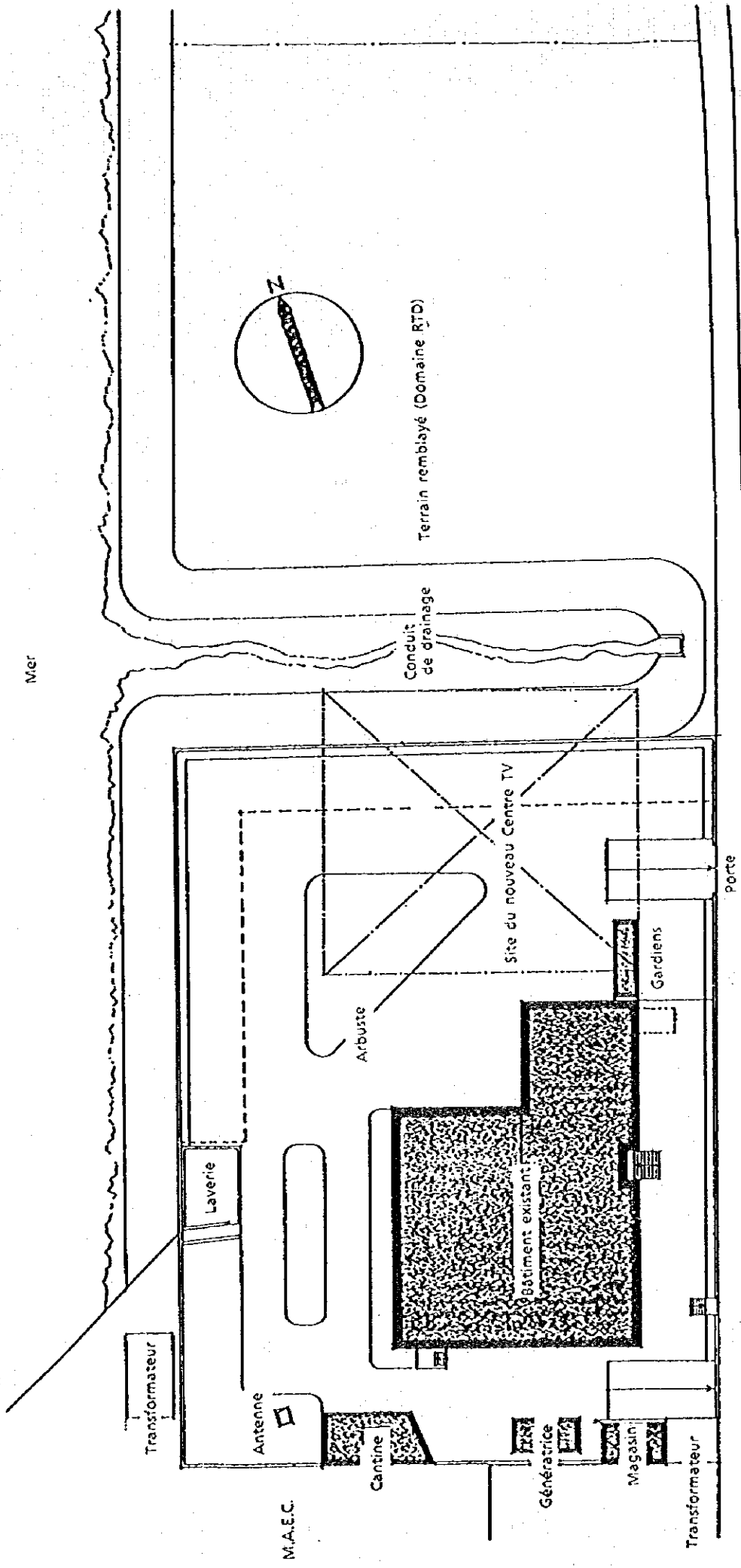






# Plan de Djibouti





Avenue St. Laurent du Var



CENTRE DE LA TELEVISION DE LA REPUBLIQUE DE DJIBOUTI





# RESUME



## R E S U M E

La République de Djibouti est un pays en voie de développement, 13 ans après l'Indépendance, le gouvernement de Djibouti désire accentuer l'esprit de participation de la population aux projets de développement national, accroître le bien-être de chacun, et relever le niveau de vie. Dans ce but, le gouvernement de Djibouti a remarqué que le rôle de la diffusion, en particulier, par la télévision, contribue largement à l'éducation du peuple, et a envisagé un aménagement des installations pour renforcer la qualité des programmes de la télévision. Ensuite, le gouvernement a soumis une demande de coopération financière non-remboursable au Japon.

La RTD (Radiodiffusion Télévision de Djibouti) qui est le seul organe national de Djibouti, émet des programmes de télévision 36 heures trente par semaine, dont 20% seulement sont des programmes nationaux tels que Journal, Météo-Publicité, etc., et 80% sont des productions étrangères.

L'immeuble actuel de la RTD avait été conçu pour la Radio avant l'indépendance, les équipements sont insuffisants.

En particulier, pour la télévision, on dispose d'un seul studio d'une superficie de 45m<sup>2</sup>, qui a été aménagé à partir de celui prévu pour la Radio. En effet on n'est pas en état d'améliorer la production ni qualitativement ni quantitativement.

La RTD envisage de construire un nouveau centre de télévision sur un terrain situé à côté de l'immeuble existant. Il a pour but dans l'avenir de faire passer le taux des programmes nationaux à 80%. Le taux de production actuelle est de 20%.

En réponse à une requête du gouvernement de Djibouti, ce rapport a été fait à partir des données de l'étude de base effectuée dans le contexte mentionné, à partir de l'analyse ultérieure et des résultats de l'examen.

Le Centre de Télévision qui sera construit grâce à ce projet comporte un studio de production de 168m<sup>2</sup> et un studio d'information de 48m<sup>2</sup> situés au centre, une salle de régie pour chaque studio, une salle de montage, une salle de doublage de sons et une salle de régie pour l'émission des programmes. Le nouveau bâtiment a deux étages, la superficie totale est 1,014m<sup>2</sup>, et des équipements nécessaires et appropriés seront installés pour la production.

Les techniques de télévision seront acquises par l'accumulation des dernières technologies électroniques, qui se développent tous les jours. Le gouvernement de Djibouti est intéressé par les nouvelles technologies performantes du Japon, pour la réalisation du projet. Quant au dessin du présent projet on utilisera, considérant les dernières tendances dans le domaine de la télévision, des équipements et des appareils qui ne se démoderont pas dans les années à venir.

En ce qui concerne le système de Télévision en couleur, le système PAL s'appliquera également au nouveau centre. Comme on procède actuellement à la RTD on ne le reconvertira en système Secam qu'à la diffusion.

Le site de construction du futur Centre qui se trouve à côté du bâtiment existant a été remblayé, cependant il faut encore remblayer la partie extérieure à la clôture du site, sur quelques mètres de largeur pour permettre la réalisation de la construction. (Le site pour le nouveau remblayage appartient à la RTD)

Après l'étude géologique du site, on s'est rendu compte que le terrain était composé de faibles couches de sable et d'argile pour la plupart, et que l'on n'arrive pas à la roche même après avoir foré jusqu'à 20m, de profondeur bien qu'il existe à 9m une couche calcaire, suivie par des couches faibles.

Situé dans la célèbre Vallée du Rift qui traverse l'Afrique de l'Est, Djibouti est un pays continuellement exposé aux secousses sismiques.

Pour le nouvel immeuble, on a pris en considération les conditions géologiques et naturelles mentionnées auparavant.

En ce qui concerne la durée de construction, il faudra envisager 15 mois après la conclusion du Contrat des travaux.

L'organe responsable de Djibouti est la RTD sous tutelle du SGI. On reconnaît le niveau technique et l'esprit de la RTD, où les équipements et les installations pour la Radio et la Télévision sont sous une parfaite maintenance à l'heure actuelle dans l'immeuble ancien et exigü.

Du fait que la RTD planifie également la formation et le recrutement des personnels pour réaliser ce projet, on estime qu'il n'y a aucun problème relatif à la capacité de la RTD pour mettre en œuvre ce projet, et pour sa gestion après accomplissement.

# SOMMAIRE

	Page
AVANT - PROPOS	
PLAN	
RESUME	
SOMMAIRE	
CHAPITRE I INTRODUCTION .....	1
CHAPITRE II ARRIERE-PLAN DU PRESENT PROJET .....	3
2-1 SITUATION GENERALE DE LA REPUBLIQUE DE DJIBOUTI .....	3
2-2 SITUATION GENERALE DE LA DIFFUSION DJIBOUTIENNE .....	13
2-3 APERÇUS GENERAUX DE PLANS RELATIFS .....	38
2-4 ARRIERE-PLAN ET CONTENU DE LA REQUETE .....	39
CHAPITRE III CONTENU DU PROJET .....	41
3-1 BUT DU PROJET .....	41
3-2 EXAMEN DU CONTENU DE LA REQUETE .....	42
3-3 GENERALITES DU PROJET .....	49
3-4 COOPERATION TECHNIQUE .....	61
CHAPITRE IV PLANS FONDAMENTAUX .....	63
4-1 DIRECTIVES DES PLANS .....	63
4-2 EXAMEN DES CONDITIONS DES PLANS .....	67
4-3 PLANS FONDAMENTAUX .....	69
4-4 PLAN D'EXECUTION DES TRAVAUX .....	85
4-5 COUTS D'OUVRAGE APPROXIMATIFS .....	90

	Page
CHAPITRE V EVALUATION ET CONCLUSION DU PRESENT PROJET .....	91

**ANNEXE**

- (1) COMPOSITION DE LA MISSION D'ETUDE
- (2) PROGRAMME DE L'ETUDE
- (3) PREPOSES ET COLLABORATEURS DJIBOUTIENS DU PROJET
- (4) PROCES - VERBAL

## CHAPITRE I INTRODUCTION





## CHAPITRE I INTRODUCTION

Ces dernières années, dans les pays en voie de développement en particulier, on prend conscience que "l'information doit être considérée comme une ressources naturelles plus importantes que l'énergie, et qu'elle devient une force motrice pour l'amélioration des conditions sociales et économiques."

Il s'agit de l'idée suivante: il est indispensable de développer par des efforts volontaires l'esprit du peuple pour mener au développement national, et l'information joue un rôle important, celui de la motivation de population.

La diffusion de la Radio et la Télévision en particulier, contribue largement dans les pays en voie de développement, à toute une gamme de domaines: l'éducation de la population, l'élévation du niveau culturel, la vitalité des industries et le développement de l'économie, puisque le renseignement immédiat et impartial pénètre toutes les sphères de la société.

Les principaux organes d'information de la République de Djibouti sont, comme dans tout pays, la presse écrite et audio-visuelle. Pourtant, il n'existe qu'un journal hebdomadaire: "La Nation" en français (partiellement en arabe) dont le tirage n'est que d'environ 4.000. Cependant, la population, estimée à 500.000 habitants, rencontre des difficultés pour son information par la presse écrite. Raison à cela: le taux d'analphabétisme adulte dépasse 80%.

Par ailleurs, une forte partie de la population est composée de nomades vivant hors des villes. Récemment, une tendance a été de pousser ces derniers à venir s'installer à Djibouti et dans d'autres villes.

Actuellement, on dénombre à Djibouti 25.000 récepteurs de télévision. Chaque récepteur touche 10 habitants. En conséquence, le réseau de télévision de Djibouti couvre plus de la moitié de la population.

Dans ces conditions, le gouvernement de Djibouti qui avait estimé que la diffusion de télévision permettrait de réhausser l'esprit et l'éducation de la population, fait une demande de projet en priorité, dans le cadre de la coopération financière non-remboursable du Japon.

En réponse à la demande du gouvernement de Djibouti, le gouvernement Japonais par l'intermédiaire de la JICA, a effectué l'étude du plan de base de ce projet, et a envoyé du 31 janvier au 25 février 1990, une mission dirigée par Monsieur Toru IMAMURA du Service de l'Aide Financière

à Titre de Don du Bureau de la Coopération Economique, au Ministère des Affaires Etrangères.

La mission a effectué une étude des installations existantes et du site de construction lors des discussions avec des responsables Djiboutiens.

A l'issue de l'étude du site, on a réalisé analyses et examens. Puis le rapport préparatoire a été élaboré. Ensuite, il a été envoyé du 12 au 26 juin 1990 une mission d'étude conduite par Monsieur Junichi Aoki, Conseiller Spécial de la Division de la Coopération Internationale du Bureau de la Politique des Télécommunications, au Ministère des Postes et Télécommunications. Elle a présenté le contenu du rapport préparatoire aux responsables du gouvernement de la République de Djibouti. Basé sur le résultat des discussions, prenant en considération les avis et les demandes du gouvernement de Djibouti à propos du rapport préparatoire, ce rapport portant sur l'étude du plan de base a été préparé avec la vérification des conditions de faisabilité de telle manière qu'il détermine de manière optimale l'envergure d'un projet bénéficiant de la coopération financière non-remboursable du Japon.

L'itinéraire de la Mission d'étude et le Procès verbal sont en Annexe.

## CHAPITRE II ARRIERE-PLAN DU PRESENT PROJET



## CHAPITRE II ARRIERE-PLAN DU PRESENT PROJET

### 2-1 Situation Générale de la République de Djibouti

#### (1) Géographie

La République du Djibouti est située dans la Corne de l'Afrique au Nord-Est du Continent en bordure du golfe d'Aden qui ouvre la Mer Rouge sur l'Océan Indien, à un point d'entorsection entre l'Afrique, l'Europe, l'Arabe et l'Extrême-Orient.

Ayant la superficie de 23.200km<sup>2</sup>, le pays est ouvert vers l'est pour 370km en bordure du Golfe d'Aden, et limité au nord, à l'ouest et au sud à travers de 520km par l'Ethiopie et la Somalie.

La région nord du pays est formée d'une série de plateaux volcaniques, parmi lesquels se dresse une montagne à l'altitude de 2.000m. Dans la région centrale, pénètre le golfe de Tadjoura qui arrive à la Vallée du Rift où s'étend "Le Lac Assal" à 153m au-dessous du niveau de la mer. La région sud est désertique, parsemée de séries des roches et des buissons, où l'on voit des nomades.

#### (2) Climat

Une année comporte deux saisons, sèche et chaude et une autre fraîche avec la pluie. La saison sèche est de mai à septembre, avec le vent chaud de la direction du nord-ouest et le sud-ouest de la région intérieure. La température est 37°C en moyenne, et atteint à 45°C au maximum.

La saison de pluie est d'octobre à avril, la précipitation est très réduite, environ cent quelques dizaines de millimètre, la température est 29°C en moyenne.

#### (3) Habitants

La population en 1988 est de 500.000 personnes, selon L'ANNUAIRE STATISTIQUE à l'édition en 1988 du Gouvernement de la République de Djibouti (LA STATISTIQUE, 1988, ci-après).

L'évolution de la population de 1979 à 1988 se représente à la TABLE 2-1, le taux d'accroissement annuel est 4,2% en moyenne.

TABLE 2-1 POPULATION TOTALE: EVOLUTION

	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988
MILLE PERSONNES	345	355	366	372	383	405	430	456	483	500
TAUX D'ACCROISSEMENT, %	4,5	2,9	3,1	1,6	3,0	5,7	6,2	6,0	5,9	3,5

SOURCE: LA STATISTIQUE, 1988

Le prochain recensement est prévu en 1991.

La population de la capitale de Djibouti est d'environ 300.000 personnes. 75% de la population globale habitent dans les villes, le reste de 25% dans les villages, cependant les nomades tendent à s'installer dans les villes.

Bien que cosmopolite la population djiboutienne comprend deux composantes importantes, les Afars au Nord et les Somalis au Sud.

#### (4) Langues

La langue officielle est l'arabe adoptée depuis l'Indépendance et la langue de travail est le français. Les deux langues nationales sont l'Afar et le Somali. Ces quatre langues sont utilisées dans les programmes de la RTD.

#### (5) Religion

La totalité de la population djiboutienne est de confession musulmane. Mais l'Etat garantie aux non-musulmans la liberté de culte.

#### (6) Histoire

L'Histoire de la République de Djibouti se confond avec l'Histoire du fabuleux "pays de Pount" et remonte à plus de 2000 ans avant Jésus-christ. Descendants des populations qui pratiquaient les échanges commerciaux avec les Royaumes de l'Antiquité et notamment le commerce des Encens et des oramates, les djiboutiens ont des très fortes affinités culturelles avec les anciens égyptiens. Djibouti est également héritière de la tradition des florissantes cités commerciales qui ont éclos sur les côtes de la Mer Rouge entre le 11ème et 16ème siècles telles que Zeila, Tadjourah et Berbera.

C'est dans la 2<sup>ème</sup> moitié du 19<sup>ème</sup> siècle que la France s'implantera à Obock, au nord du pays et fondera la "Côte française des Somalis" qui deviendra par la suite le "territoire français des Afars et des Issas". Grâce à l'ouverture du Canal de Suez Djibouti deviendra un important port et sera relié à Addis-Abeba en Ethiopie par un chemin de fer de plus de 700km.

Après des multiples vicissitudes le pays accèdera à l'Indépendance en Juin 1977. Le pays s'illustre aujourd'hui par une stabilité politique et par sa politique de neutralité et passe pour être un havre de paix dans une région troublée par les guerres.

#### (7) Economie

Le centre de l'activité économique est le secteur de services tels que du port, du chemin de fer, de la banque et de la communication, puisque les secteurs primaire et secondaire ne sont pas bien développés, à cause de la base économique assez faible due aux terrain et climat désertiques.

La structure du Produit Intérieur Brut de 1983 à 1986 se représente à la TABLE 2-2.

TABLE 2-2 STRUCTURE DU PIB

(MILLION de FD)

	1983	1984	1985	1986	
ACTIVITÉS PRIMAIRES	979	993	1.026	1.079	(1)
INDUSTRIES MANUFACTURIERES	898	992	914	924	(2)
EAU, ELECTRICITE	1.551	1.936	2.644	3.506	(3)
BATIMENT, TRAVAUX PUBLICS	909	1.158	1.141	752	(4)
COMMERCE, HOTELS, RESTAURANTS	3.306	3.941	3.933	3.803	(5)
TRANSPORTS, COMMUNICATIONS	2.983	3.515	4.614	4.873	(6)
BANQUES, ASSURANCES	695	820	1.049	807	(7)
AUTRES SERVICES	541	709	616	655	(8)
ADMINISTRATIONS	7.638	8.872	9.859	10.505	(9)
AUTRES	10.818	10.978	10.940	11.311	(10)
TOTAL	30.318	33.914	36.736	38.215	

SOURCE: LA STATISTIQUE, 1988

Quant aux chiffres de la colonne de 1986, l'addition de (5) (6) (7) (8) donne 28,9%, et quand on y ajoute encore (3) (9), ça fait 68,8%.

L'Agriculture occupe une place négligeable dans les activités économiques à cause de la tradition pastorale de la population et de la superficie limitée des terres cultivables.

La quantité de produits agricoles a augmenté de 50 tons par an entre 1978 et 1979 à 1.767 ton par an entre 1987 et 1988. Les conditions sévères, ainsi que les terrains limités et le climat peu pluvieux empêche le développement dans le secteur d'agriculture.

Le fait que les marchandises d'importation excèdent les produits d'exportation, qui sont principalement des cuirs et des bétails, toujours mène la balance du commerce extérieur au déficit.



Le prix du commerce extérieur entre 1979 et 1987 se représente à la TABLE 2-3. Le taux d'exportation par rapport à l'importation n'est que 4,3% en moyenne. Ensuite, les produits principaux d'importation sont variés: ceux d'alimentation, des machines, des combustibles et des textiles.

TABLE 2-3 COMMERCE EXTERIEUR

(MILLIARD de FD)

	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987
IMPORTATIONS, CIF	26,7	33,4	36,5	38,4	37,4	37,5	34,4	32,3	34,6
EXPORTATIONS, FOB	0,3	1,2	1,3	1,1	1,7	1,2	1,6	2,1	3,1
TAUX D'EXPORTATION CONTRE IMPORTATION, %	1,1	3,6	3,6	2,9	4,5	3,2	4,7	6,5	9,0

SOURCE: LA STATISTIQUE, 1988

Dans le secteur des services, la répartition des entrées de marchandises par groupes de produits et pays de destination se représente à la TABLE 2-4.

TABLE 2-4 ENTREES DE MARCHANDISES PAR PAYS DE  
DESTINATION DANS LE PORT DE DJIBOUTI

(MILLE TONNES)

	1984	1985	1986	1987	1988	TAUX MOYEN, %
DJIBOUTI	248,7	232,7	232,0	208,1	246,2	53,2
ETHIOPIE	66,6	174,2	136,3	86,0	109,2	25,4
SOMALIE	22,9	14,4	11,8	46,3	17,8	5,1
TRANSBORDEMENT	41,9	48,7	85,9	128,8	61,3	16,3
TOTAL	380,2	470,1	466,0	469,1	434,5	100

SOURCE: LA STATISTIQUE, 1988

La TABLE montre que presque la moitié de marchandises sont destinées à d'autres pays et que le port de Djibouti se trouve au point de transit de ces marchandises.

En plus des atouts du Port International Autonome de Djibouti, un des mieux équipés de la Région, le pays dispose d'une zone franche qui offre des avantages douaniers des facilités réglementaires importants afin de faciliter l'installation d'industries.

Le port de Djibouti également joue un rôle de la base d'alimentation pour les bateaux qui navirent entre l'Europe et l'Asie. La quantité d'embarquement des combustibles et celle de soutage se représente dans la TABLE 2-5.

TABLE 2-5 TRAFIC D'HYDROCARBURES DANS LE PORT DE DJIBOUTI  
(MILLE TONNES)

	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988
EMBARQUEMENT	363	347	359	346	469	331	150	87	136	138
SOUTAGE	343	337	247	284	143	109	101	85	126	129

SOURCE: LA STATISTIQUE, 1988

De la TABLE on aperçoit que les chiffres de soutage sont équivalents à 75,7% en moyenne de ceux d'embarquement.

Le port de Djibouti est déjà desservi par 15 compagnies maritimes du monde, qui en utilisent l'avantage de transit et d'alimentation.

Pour ce qui concerne les autres secteurs de services de Djibouti il y a chemin de fer qui relie Djibouti à l'Éthiopie.

Selon "LA STATISTIQUE, 1988," le trafic de marchandises entre les deux pays monte à 73,3% en moyenne du transport ferroviaires entre 1981 et 1988. Et les marchandises destinées à Djibouti de l'Éthiopie augmentent par l'ordre suivant: sucre, produits d'alimentation et bétails, tandis que celles destinées à l'Éthiopie s'accroissent par l'ordre suivant: carburant, céréales et métaux.

Plusieurs banques étrangères font opérations bancaires pour la région de Djibouti. Dans le secteur de Télécommunication, la communication internationale est mise en service pour relais, par la station terrestre des Satellites INTELSAT et ARABSAT, et par l'usage des terminus des câbles maritimes entre l'Europe et l'Asie du Sud-est.

P.N.B. par habitant entre 1983~1986 est en moyenne US\$456 comme le montre à TABLE 2-6.

TABLE 2-6 PNB PAR HABITANT

	1983	1984	1985	1986
F. D	75.566	80.115	83.906	84.403
DOLLAR	425	451	472	475

SOURCE: LA STATISTIQUE, 1988

Depuis 1980 les taux de croissance de P.N.B. sont réduits, et restent à 0% entre 1986 et 87 selon des données du SGI.

Le Budget ordinaire de l'Etat de la République de Djibouti (sans les budgets annexes des grands établissements publics tels que Electricité de Djibouti, Eaux de Djibouti, Port, Aéroport, Air Djibouti, Société des hydrocarbures etc.) est donné dans la TABLE 2-7.

TABLE 2-7 BUDGET ORDINAIRE DE L'ETAT

## RECETTES

	1989		1990	
	MILLION de FD	%	MILLION de FD	%
IMPOTS DIRECTS	6.045,0	25,5	6.252,1	26,1
IMPOTS INDIRECTS	11.300,0	47,7	11.730,0	48,9
DROITS D'ENREGISTREMENT ET DE TIMBRES	1.050,0	4,4	1.030,0	4,3
CONTRIBUTIONS ETATS ETRANGERS	1.584,0	6,7	1.393,0	5,8
AUTRES	3.730,2	15,7	3.562,0	14,9
TOTAL	23.709,2	100	23.967,1	100

## DEPENSES

	1989		1990	
	MILLION de FD	%	MILLION de FD	%
PERSONNEL	13.332,9	56,2	13.830,2	57,7
MATERIEL	5.939,7	25,1	6.076,9	25,3
ASSEMBLEE NATIONALE	278,4	1,2	278,4	1,2
AUTRES	4.158,2	17,5	3.781,6	15,8
TOTAL	23.709,2	100	23.967,1	100

SOURCE: BUDGET DE L'ETAT, 1990

Les Contributions des Etats Etrangers aux Recettes sont venues de la France et des États-Unis, par exemple à 1990, la contribution de la France est 853 millions de FD, celle des États-Unis 540 millions de FD.

La République de Djibouti après l'indépendance en 1977 a impulsé le développement national entre 1983-1989 en se fondant sur "La Loi d'Orientation Economique et Sociale". Le but principal est comme suit.

- a) Développement en tant que la ville avec le port international

- b) Vaincre des pauvretés aux villes et villages
- c) Réduction de la dépendance des pays étrangers d'alimentation
- d) Industrialisation
- e) Réduction de la dépendance des pays étrangers d'énergie

Les moyens pour réaliser les buts sont déterminés comme suit.

- 1) Renforcement des moyens actuels de production
- 2) Développement de la productivité
- 3) Diversification de structure économique
- 4) Réalisation de politique de distribution des revenus au milieu le plus défavorisé
- 5) Réalisation de formation et instruction pour les jeunes

Le Gouvernement Djiboutien est en train d'élaborer la 2<sup>ème</sup> Loi d'Orientation de développement économique et social 1990-2000.

On lit dans des données du SGI que "Les possibilités futures dépendent donc largement de la capacité de Djibouti à devenir un centre régional de services, et à développer ses structures et son savoir-faire."

La République de Djibuti développera, en dehors de dons des pays étrangers et bénéfices donnés par la présence de la force française, le secteur des services comme suit.

- Transbordement et alimentation au port de Djibouti
- Transport par chemin de fer pour l'Ethiopie
- Services bancaires et assurance pour commerce extérieur et transport
- Télécommunication mise en valeur de la station terrestre des satellites et terminus de relais des câbles maritimes entre l'Europe et l'Asie du sud-est
- Développement de ressources naturelles pour tourisme avec la merveille géologique de la Vallée du Rift

TABLE 2-8 INDICES DE LA QUALITE DE VIE

ARTICLE	VALEUR	SOURCE
SALAIRE MENSUEL MOYEN, 1988	69.647FD = 392\$	LA STATISTIQUE, 1988
SALAIRE MINIMUM GARANTI	15.850FD = 89\$	LA STATISTIQUE, 1988
INDICE DE PRIX A LA CONSOMMATION, 1988	133,4 (1984 = 100)	LA STATISTIQUE, 1988
DEMANDES D'EMPLOIS PLACEMENTS ENREGISTRES 1977 - 1988	51.778 PERSONNES 16.576 PERSONNES (29,5%)	LA STATISTIQUE, 1988
NOMBRE D'ECOLEES PRIMAIRES NOMBRE D'ELEVES PRIMAIRES 1988/89	66 ECOLES 30.044 ELEVES	ECOLEES PUBLIQUES ET PRIVEES NON-OBLIGATOIRES LA STATISTIQUE, 1988
TAUX DE SCOLARISATION PRIMAIRE, 1989	35%	DONNEES DE LA DIRECTION DE LA PLANIFICATION
TAUX D'ALPHABETISATION	20%	DONNEES DU SGI
JOURNAUX	NATION (HEBDOMADAIRE) DJIBOUTI AUJOURD'HUI (MENSUEL)	SOUS L'AUTORITE DU SGI
TIRAGES DE "NATION", 1988	4.075 EXEMPLAIRES	LA STATISTIQUE, 1988
TAUX DE MORTALITE INFANTILE, 1989	114 (PAR MILLE)	LA STATISTIQUE, 1988
DUREE MOYENNE DE LA VIE	55 ANS	DONNEES DU SGI

## 2-2 Situation Générale de la Diffusion Djiboutienne

### L'Histoire et la Situation Actuelle de Diffusion

#### (1) Diffusion avant l'indépendance

La République de Djibouti a commencé la diffusion en 1956 où l'on a inauguré le centre de la Radio à l'époque de l'établissement de la France. Au début l'immeuble provisoire était installée dans la ville de Djibouti, et par la suite a été construit le centre de la RTD que l'on utilise actuellement. Initialement l'immeuble a été conçu pour la radio avec deux studios.

Dès que l'ouverture de la diffusion de la télévision a été décidée, un studio pour la télévision a été ajouté et la diffusion en a été commencée en 1967.

La RTD était au début une des stations régionales d'outre-mer de la France, où la plupart du personnel était français qui diffusait les programmes de révision et d'information simple de la France. Les émissions ont été faites pour la télévision, FM, et la radio d'ondes moyennes, cependant, la zone de couverture desservie était limitée à la ville de Djibouti et à la région nord, à cause des directions des antennes.

#### (2) Diffusion après l'indépendance

A l'occasion de l'indépendance de la République de Djibouti en 1977, la RTD, un seul organe de diffusion, a été renouvelée, les personnels djiboutiens qui avaient peu d'expérience dans le secteur d'exploitation devaient travailler pour la diffusion, utilisant des anciens équipements et installations, après que les personnels français sont partis. Un des trois studios pour la radio (un plus avait été ajouté) n'était pas usable par la raison technique.

Depuis cela la RTD, avec l'aide des organes internationaux et des gouvernements étrangers concentrait ses efforts sur l'amélioration de techniques et de la production, au moyen d'aménagement des équipements et de formation des personnels.

#### (3) Développement des équipements et installations

Pour le développement des équipements, en 1983 un centre d'émission pour la radio a été installé à Doralé en banlieue de la ville de Djibouti,

dont l'immeuble et l'émetteur d'ondes courtes (une unité, 20kw) étaient à la charge du gouvernement de Djibouti, les émetteurs d'ondes moyennes (deux unités, 20kw) étaient donnés par le gouvernement de la France, et un réseau d'émission FM (10 émetteurs de 1kw - 10w pour le centre dans la ville de Djibouti et quatre centres d'émission à Arta, Ali-Sabieh, Dikhil, et Mouloud) par le gouvernement de l'Allemagne de l'Ouest.

En plus, entre 1986 de 1989 le gouvernement de la France a offert un réseau d'émission pour la télévision (6 émetteurs de 500w - 10w pour le centre dans la ville de Djibouti et cinq centres d'émission à Arta, Ali-Sabieh, Dikhil, Randa et Mouloud).

Tandis que l'immeuble du Centre dans la ville de Djibouti, initialement conçu pour la radio, est devenu trop petit après l'introduction des installations pour la télévision et il n'y a assez de place pour l'étendue pour les équipements de télévision après la répétition d'aménagements tels que l'addition d'un studio pour la radio. Pour cela la RTD, qui a l'idée de la construction du Centre de la Télévision à côté du bâtiment existant, a demandé de faire un dessin au Consultant Français en 1984, mais la construction n'était pas réalisée parce que le financement n'était pas assuré. Ce présent projet est la succession de cette idée.

#### (4) Amélioration des programmes

Pour l'amélioration des programmes, en cas de la télévision, on n'a diffusé de programmes d'information principalement que pour trois heures du soir à l'époque où le centre n'était pas bien aménagé, juste après l'indépendance. Quand les aménagements étaient faits, l'heure de diffusion a été prolongée pour diversifier les contenus des programmes, par l'addition des nouveaux programmes tel que les programmes pour les enfants et pour la santé.

Cependant, le Centre n'était pas bien équipé pour la production sauf un petit studio, il en résulte que l'on applique les livraisons étrangères, allant des programmes français que le gouvernement de la France offre à titre gratuit aux pays francophones, y compris la République de Djibouti, et les programmes offerts d'autres pays tels que l'Allemagne, aux programmes achetés d'autres pays.

La RTD compte que la production pour la télévision par la RTD est les programmes d'information et d'annonce et une part des programmes généraux, et que tous réunis correspondent à 20% de tous les programmes.



#### (5) Diffusion des récepteurs de télévision

Comme le système de redevance pour la réception n'existe pas encore à la République de Djibouti, la RTD n'obtient pas le nombre réel de récepteurs de télévision. Alors depuis 1985 la RTD suppose que le nombre des maisons dans lesquelles EDD distribue l'électricité est pratiquement équivalent au nombre de récepteurs de télévision.

Des données, on voit que le nombre augmente comme indiqué dans la TABLE 2-9.

TABLE 2-9 NOMBRE ESTIME DE RECEPTEURS

	1985	1986	1987	1988	1989
NOMBRE DE RECEPTEURS	12.000	14.000	18.000	21.000	25.000
TAUX D'ACCROISSEMENT, %	—	16,7	28,6	16,7	19,0

SOURCE: RTD

Selon des données de la Direction de la Planification, la population en 1989 est estimée à 510.000 personnes, alors on se rend compte que 20 personnes partagent un récepteur de télévision.

Pourtant, la RTD suppose que les récepteurs de télévision sont actuellement plus nombreux en 1989, parce qu'il y a d'autres facteurs tels que la distribution d'électricité fournie à une maison où plus d'une famille habitent, et qu'il y a une autre centre d'électricité de la proportion moins grande administré par le Ministère Intérieur qui se trouve dans toutes les villes principales des quatre régions, en plus de la distribution par EDD.

La RTD va étudier, pour la première fois, le nombre de récepteurs de télévision et de radio, de ceux de couleur et de noir et blanc, ceux de magnétoscope, par le recensement prévu en 1991. Le résultat va se mettre en valeur à une partie des données fondamentales pour les projets de redéveloppement de la diffusion dans l'avenir.

Le taux de la zone de couverture d'émission desservie est également estimé à 70% de la population, qui correspond à 45% de la superficie totale, à en juger par les données obtenues des cinq villes auxquelles la distribution d'électricité se limite.

On importe toujours les récepteurs de télévision dont quelques modèles à bon marché viennent de pays voisins. Le prix du modèle populaire

de couleur qui est compatible aux trois systèmes, en taille de 20 - 24 inches, est environ 150.000 FD (environ 130.000 yens japonais). Le coût est l'équivalent de plus de deux fois du salaire moyen des Djiboutiens, qui l'achètent soit à crédit, soit de la cotisation entre des amis.

Bien que l'on y manque des données de taux de l'audience, la RTD estime que le taux est considérablement élevé parce que la diffusion de la RTD est le moyen unique à offrir des renseignements, instructions et distractions à la population.

Le théâtre ou le cinéma est unique respectivement dans la ville de Djibouti, et les prix d'admission sont 400~500 FD (environ 350~440 yen) trop chers pour la population, tandis que la télévision la divertit plus facilement.

Beaucoup de restaurants populaires dans la ville de Djibouti installent un récepteur de télévision pour service de clients, un grand nombre de personnes s'y regroupent pour regarder la télévision prenant soit du café à 25 FD (environ 22 yens), soit le repas à 100~200 FD (environ 88~176 yens).

Selon LA STATISTIQUE, 1988, 42,4% de familles qui habitent dans la ville de Djibouti comporte plus de 8 membres, pour cela la RTD estime que le nombre d'auditeurs par récepteur de télévision s'élève à 10 personnes en moyenne du pays entier.

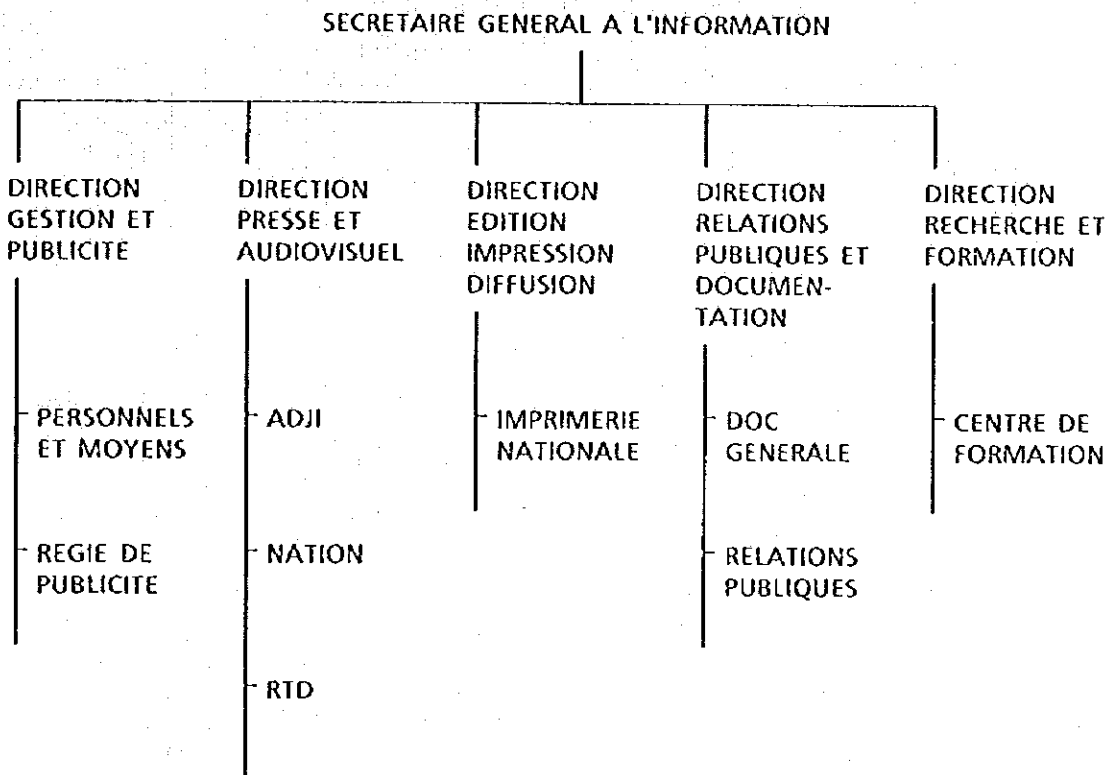
## La Situation Actuelle de la RTD (Radiodiffusion Télévision de Djibouti)

### (1) L'Organisation

La RTD est le Centre National de Diffusion pour la Radio et la Télévision placé sous la Présidence et sous tutelle du Secrétariat Général à l'Information auquel appartiennent les organismes à l'information qui sont prévus pour cinq directions ainsi que les Directions de Gestion et Publicité, de Presse et Audiovisuel, d'Édition, Impression et Diffusion, de Relations Publiques et Documentation, et de Recherche et Formation.

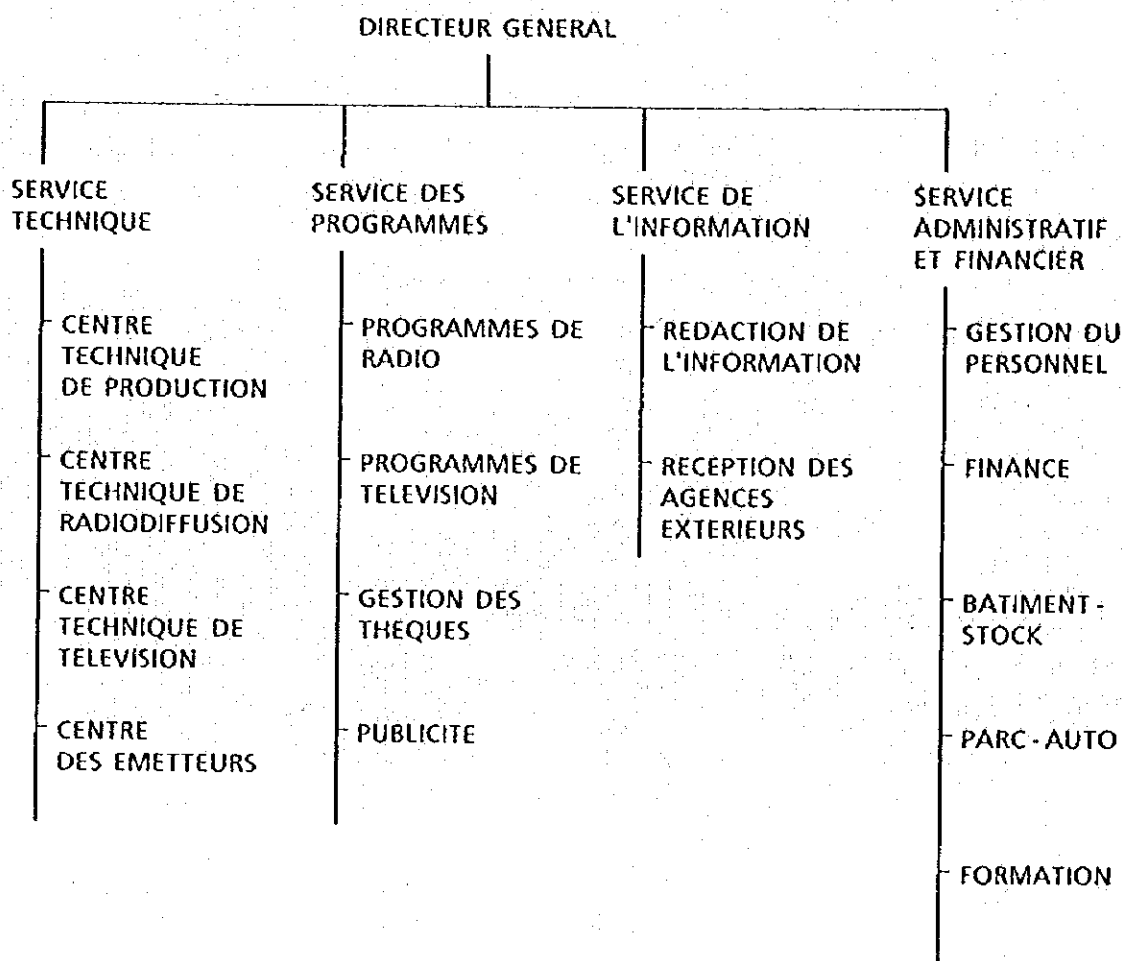
L'organigramme est comme suit:

FIGURE 2-1 ORGANIGRAMME DU SGI



La RTD comporte 4 Divisions: Service Technique, Service des Programmes, Service de l'Information et Service Administratif et Financier et l'organigramme est comme suit:

FIGURE 2-2 ORGANIGRAMME DE LA RTD



(2) Administration et Finance

Les responsables de la Radio et Télévision sont comme suit:

M. Ismaël Houssein Tani	:	Secrétaire Général à l'Information
M. Ali Moussa Iye	:	Directeur de la Presse et de l'Audiovisuel
M. Mohamed Farah Moussa	:	Directeur Général de la RTD
M. Mohamed Moussef Yahya	:	Chef du Service Technique
M. Omar Said Bileh	:	Chef du Service des Programmes
M. Christophe Farah Ibrahim	:	Rédacteur en chef du Service de l'Information
M. Houssein Ali Chirdon	:	Chef du Service Administratif et Financier
M. Bernard Erouart	:	Conseiller Technique

Les employés de la RTD sont fonctionnaires d'Etat qui sont en situation garantie.

La RTD, qui a besoin de flexibilité de temps en temps pour l'administration spéciale en tant que le Centre de la Diffusion, a soumis en 1988 l'ordonnance pour demander la gestion plus indépendante et attend l'approbation du Parlement.

Une partie du budget du gouvernement est consacré à la RTD.

Le budget aux exercices de 1989 et de 1990 est donné dans la TABLE 2-10.

TABLE 2-10 DEPENSES DE LA RTD

		1989		1990	
		MILLION de FD	%	MILLION de FD	%
PERSONNEL	SOLDES ET ACCESSOIRES	153,355	55,0	155,827	55,4
	DEPLACEMENTS	2,050	0,7	2,050	0,8
	PERMANENCES	10,463	3,8	10,463	3,7
	SOUS - TOTAL	165,868	59,5	168,340	59,9
MATÉRIEL	FOURNITURES DE BUREAU ET ENTRETIEN DES LOCAUX	1,700	0,6	1,700	0,6
	TELEPHONE	4,000	1,4	4,000	1,4
	HABILLEMENT	0,510	0,2	0,510	0,2
	MOYENS DE TRANSPORT	2,975	1,1	2,975	1,1
	ACHAT ET REPARATION DE MATÉRIEL	19,550	7,0	19,550	7,0
	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES ÉMETTEURS	17,000	6,1	17,000	6,0
	FRAIS DE PROGRAMME SATELLITE	27,200	9,8	27,200	9,7
	FRAIS DE PROGRAMME RADIO - TV	21,250	7,6	21,250	7,5
	CACHETS AUX ARTISTES ET MENUES DEPENSES	8,500	3,0	8,500	3,0
	ABONNEMENT AFP	10,200	3,7	10,200	3,6
	SOUS - TOTAL	112,885	40,5	112,885	40,1
	TOTAL	278,753	100	281,225	100

SOURCE: BUDGET DE L'ÉTAT, 1990

Le salaire mensuel moyen de l'employé de la RTD est environ 60.000 FD, qui est pareil aux salaires ordinaires.

La RTD obtient des recettes de la publicité, par exemple 5.674.574 FD en 1989. Toutes les recettes doivent être encaissées par l'Etat.

La RTD est en train d'élaborer l'introduction du système de la redevance, pourtant la réalisation n'est pas prévue, pour la raison qu'une certaine période préparatoire est nécessaire avant le changement au système payant, et que les salaires de la population (les auditeurs) n'arrivent pas économiquement au niveau approprié.

(3) L'émission de la RTD pour la Radio et la Télévision de février en 1990 est comme suit.

1) L'Emission pour la Radio

Il y a deux chaînes pour la Radio.

Le programme est comme suit.

a) Les heures de l'émission

Les heures de l'émission par semaine sont comme suit: le vendredi est le jour férié islamique.

TABLE 2-11 EMISSION POUR LA RADIO

	1ère	2ème	HEURES PAR SEMAINE
SAMEDI -- JEUDI	0600 - 2100	0600 - 1000 1200 - 2300	30
VENDREDI	0800 - 2100	0800 - 2300	28

Les heures de l'émission par an d'après la TABLE, sont au nombre de 10.816, mais la RTD le compte 10.868 heures, avec les heures pour les programmes temporaires.

b) Langues

Quatre langues suivantes sont employées:

TABLE 2-12 LES LANGUES POUR LA RADIO

LA CHAINE	1ère	2ème
LANGUE	le Français l'Arabe	le Somali l'Afar l'Arabe

c) Ondes pour l'émission

On émit sur trois ondes comme suit:

TABLE 2-13 ONDES POUR LA RADIO

LA CHAINE	1ère	2ème
ONDES	Ondes moyennes F.M.	Ondes moyennes F.M. Ondes courtes

O.M. et F.M. sont pour le territoire de Djibouti, et O.C. est pour l'Ethiopie, la Somalie et les Pays Arabes voisins.

d) Le taux de la production nationale pour la Radio

De la 1ère chaîne, les programmes nationaux sont émis ainsi que les programmes de santé, de musique, et d'information produits par l'Organisation des Nations Unies, BBC, VOA etc. De la 2ème chaîne, tous les programmes sont produits par la RTD, dont le taux de la production nationale est pour la Radio 80% pour toutes les deux chaînes.

e) La répartition par le secteur pour la Radio (1er et 2ème)

TABLE 2-14 REPARTITION PAR SECTEUR POUR LA RADIO

	INFORMATION	EDUCATION CULTURE RELIGION	DIVERTISSEMENT	AUTRES
%	16,5	20,2	61,5	1,8

2) L'Emission pour la Télévision

Pour la Télévision, il y a une seule chaîne (générale) dont les programmes sont comme suit.

a) Les heures de l'émission

L'horaire par jour de la semaine est comme suit:

TABLE 2-15 EMISSION POUR LA TELEVISION

JEUDI	1730 - 0045	7 h 15
VENDREDI	1630 - 2315	6 h 45
SAMEDI	1830 - 2300	4 h 30
DIMANCHE	1830 - 2305	4 h 35
LUNDI	1830 - 2300	4 h 30
MARDI	1830 - 2300	4 h 30
MERCREDI	1830 - 2305	4 h 35

La durée de l'émission annuelle s'élève à 1.906 heures 40 minutes d'après la TABLE, mais celle de la RTD à 1.907 heures.

b) Les programmes hebdomadaires

La grille des programmes hebdomadaires est comme suit:



TABLE 2-16 GRILLE DES PROGRAMMES DE LA SEMAINE  
FEVRIER 1990

	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	
1600								1600
1700		FEUILLETON ENFANTIN						1700
1800	TAFSIR AL CORAN	EDUCATIF						1800
	VARIETES RELIGIEUSES	SERIE ENFANTINE						
	DESSIN ANIME							
1900	JOURNAL EN ARABE							1900
	FEUILLETON	FEUILLETON	CHIFFRES/LETTRES					
		ECOLE DES SPORTS	PREVENTION ROUTIERE					
	JOURNAL EN SOMALI							
2000	EDUCATIF (A)	EDUCATIF (B)	EDUCATIF (A)	EDUCATIF (B)	EDUCATIF (A)	EDUCATIF (B)	EDUCATIF (A)	2000
	JOURNAL EN AFAR							
	METEO - PUBLICITE							
	JOURNAL EN FRANÇAIS							
2100	FEUILLETON	FILM CINEMA / T.V.	FEUILLETON ARABE	FILM CINEMA / T.V.	FEUILLETON	HEBDO SPORT	MAGAZINE D'INFORMATION	2100
2200	THEATRE NATIONAL	DOCUMENTAIRE	VARIETES OU THEATRE	DOCUMENTAIRE	VARIETES NATIONALES	SERIE	FEUILLETON ARABE	2200
2300	MAGAZINE 01	JAZZ		VARIETES ARABES	DOCUMENTAIRE		LIVRE OU DEBAT	2300
0000	FILM CINEMA							2400
0100								0100

c) Les programmes par semaine

Le suivant est le programme du 1<sup>er</sup> (jeu.) au 7 (mer.) février 1990.

JEUDI 1<sup>er</sup> FEVRIER

1730	TASFIR AL CORAN
1820	CHANSONS RELIGIEUSES
1830	EMISSION ENFANTINE "MOI, RENARD"
1845	JOURNAL EN ARABE
1905	FEUILLETON "L'ESPIRIT DE FAMILLE (6e)"
1930	JOURNAL EN SOMALI
1950	PROGRAMME EDUCATIF "REPORTAGE MEDICAL"
2005	JOURNAL EN AFAR
2025	PUBLICITES - METEO - ANNONCES
2035	JOURNAL EN FRANÇAIS
2055	FEUILLETON "RACINES II (7e)"
2145	THEATRE NATIONAL
2240	MAGAZINE 01
2325	CINEMA "NID D'ESPION, TEHERAN 43"
0045	FIN DES EMISSIONS

VENREDI 2 FEVRIER

1630	FEUILLETON "LA GRANDE NUIT DE LA MAGIE (1er)"
1725	PROGRAMME EDUCATIF "FOLLOW ME IN BRITAIN"
1740	SERIE "LES RUES DE SAN FRANCISCO (7e)"
1830	EMISSION ENFANTINE "MOI, RENARD"
1845	JOURNAL EN ARABE
1905	FEUILLETON "ALF LEILA WA LEILA (16e)"
1925	ECOLE DES SPORTS
1930	JOURNAL EN SOMALI
1950	PROGRAMME EDUCATIF "L'ENCYCLOPEDIE DES ANIMAUX"
2005	JOURNAL EN AFAR
2025	PUBLICITES - METEO - ANNONCES
2035	JOURNAL EN FRANÇAIS
2055	CINEMA "CONSEIL DE FAMILLE"

- 2215 DOCUMENTAIRE "MEDECINE TRADITIONNELLE EN AFRIQUE"
- 2245 JAZZ
- 2315 FIN DES EMISSIONS

SAMEDI 3 FEVRIER

- 1830 EMISSION ENFANTINE "MOI, RENARD"
- 1845 JOURNAL EN ARABE
- 1905 DES CHIFFRES ET DES LETTRES
- 1925 PREVENTION ROUTIERE "LE SEPTIEME SENS"
- 1930 JOURNAL EN SOMALI
- 1950 PROGRAMME EDUCATIF "REPORTAGE MEDICAL"
- 2005 JOURNAL EN AFAR
- 2025 PUBLICITES - METEO - ANNONCES
- 2035 JOURNAL EN FRANÇAIS
- 2055 FEUILLETON ARABE "BOURG EL - AKABER (5e)"
- 2145 VARIETES "CHAMPS - ELYSEES"
- 2300 FIN DES EMISSIONS

DIMANCHE 4 FEVRIER

- 1830 EMISSION ENFANTINE "MOI, RENARD"
- 1845 JOURNAL EN ARABE
- 1905 DES CHIFFRES ET DES LETTRES
- 1925 PREVENTION ROUTIERE "LE SEPTIEME SENS"
- 1930 JOURNAL EN SOMALI
- 1950 PROGRAMME EDUCATIF "L'ENCYCLOPEDIE DES ANIMAUX"
- 2005 JOURNAL EN AFAR
- 2025 PUBLICITES - METEO - ANNONCES
- 2035 JOURNAL EN FRANÇAIS
- 2055 CINEMA "LA DILIGENCE VERS L'OUEST"
- 2215 DOCUMENTAIRE "SUR LES TRACES DES ANCIENS"
- 2240 VARIETES ARABES "FENETRE SUR LE MONDE ARABE"
- 2305 FIN DES EMISSIONS

#### LUNDI 5 FEVRIER

1830	EMISSION ENFANTINE "MOI, RENARD"
1845	JOURNAL EN ARABE
1905	DES CHIFFRES ET DES LETTRES
1925	PREVENTION ROUTIERE "LE SEPTIEME SENS"
1930	JOURNAL EN SOMALI
1950	PROGRAMME EDUCATIF "REPORTAGE MEDICAL"
2005	JOURNAL EN AFAR
2025	PUBLICITES - METEO - ANNONCES
2035	JOURNAL EN FRANÇAIS
2055	FEUILLETON "L'AFFAIRE SAINT - ROMANS (3e)"
2145	VARIETES NATIONALES
2240	DOCUMENTAIRE "COUSTEAU A LA REDECOUVERTE DU MONDE"
2300	FIN DES EMISSIONS

#### MARDI 6 FEVRIER

1830	EMISSION ENFANTINE "MOI, RENARD"
1845	JOURNAL EN ARABE
1905	DES CHIFFRES ET DES LETTRES
1925	PREVENTION ROUTIERE "LE SEPTIEME SENS"
1930	JOURNAL EN SOMALI
1950	PROGRAMME EDUCATIF "L'ENCYCLOPEDIE DES ANIMAUX"
2005	JOURNAL EN AFAR
2025	PUBLICITES - METEO - ANNONCES
2035	JOURNAL EN FRANÇAIS
2055	HEBDO - SPORT
2205	SERIE "DERRICK"
2300	FIN DES EMISSIONS

#### MERCREDI 7 FEVRIER

1830	EMISSION ENFANTINE "MOI, RENARD"
1845	JOURNAL EN ARABE
1905	DES CHIFFRES ET DES LETTRES

1925	PREVENTION ROUTIERE "LE SEPTIEME SENS"
1930	JOURNAL EN SOMALI
1950	PROGRAMME EDUCATIF "REPORTAGE MEDICAL"
2005	JOURNAL EN AFAR
2025	PUBLICITES - METEO - ANNONCES
2035	JOURNAL EN FRANÇAIS
2055	MAGAZINE "OBSIDIENNE (1er)"
2125	FEUILLETON ARABE "DARS KHUSOUSI (7e)"
2215	SANTE A LA "UNE"
2305	FIN DES EMISSIONS

d) La production nationale de la RTD

Les programmes produits par la RTD, périodiquement dans le studio du Centre, parfois à l'extérieur sont des programmes de "Journal", de "Publicités-Météo-Annonce" pour tous les jours, du "Hebdo-sport" pour une fois par semaine, du "Théâtre National" pour jeudi soir, de la musique, la danse et la culture traditionnelle et des "Variétés Nationales" pour lundi.

Dans l'immeuble de la RTD, on n'a qu'un seul petit studio de 45m<sup>2</sup> pour la télévision. Le studio est utilisé toute la journée, le matin pour Poste Production (montage, enregistrements des sons et superposition pour la préparation de l'émission) pour "Théâtre National" et "Variétés Nationales", et de l'après-midi au soir pour la préparation pour les programmes comme l'information et l'annonce et l'émission en direct.

Dans ces conditions la production périodique est limitée, bien qu'il y ait quelques autres programmes courts produits de temps en temps en utilisant le studio. Pour "Théâtre National" et "Variétés Nationales", la plupart de la production sont enregistrées à l'extérieur du studio comme le théâtre.

Le programme "Journal" de 20 minutes est répété quatre fois en quatre langues, dans l'ordre de l'arabe, le somali, l'afar et le français. Les informations sur le territoire de Djibouti sont préparées par la RTD, et les nouvelles internationales sont composées des articles de AFP et des

images télévisées au moyen du satellite INTELSAT via Paris, et ARABSAT via Alger.

Dans la requête du projet soumise par la RTD, le taux prévu de la production nationale est de 20%, et le calcul vérifié d'après l'horaire du programme par semaine est comme suit.

Les heures de l'émission par semaine	: 36h 40 min. = 2,200 min. . . . . (a)
Journal	: 308 min. (11 min. X 4 fois X 7 jours) : Les images de nouvelles internationales (9 minutes en moyenne) qui ne sont pas nationales, sont exclues de 20 minutes de "Journal".
Annonce	: 56 min. (8 min. X 1 fois X 7 jours) : Les publicités de la production étrangère (2 min. en moyenne) sont exclues de 10 min. de l'Annonce.
Hebdo-sport	: 10 min. (10 min. X 1 fois) : Le rapport par journaliste de la RTD est 10 min., et le rest du programme est des images du sport international.
Théâtre National	: 55 min.
Variétés Nationales	: 55 min.
Total	: 484 min. . . . . (b)

La proportion de (b) par rapport à (a) monte à 22%. A propos, le taux de la production pour la 1<sup>ère</sup> chaîne de NHK au Japon est 97%.

e) Programmes étrangers

Le classement de pays étrangers de la production émise entre le 1<sup>er</sup> et le 7 février 1990 est donné dans les TABLES 2-17 et 2-18.

TABLE 2-17 CLASSEMENT DU PAYS PAR NOMBRE DES PROGRAMMES

	NOMBRE	%
FRANCE	21	24,1
ALLEMANGE DE L'OUEST	17	19,5
ETATS-UNIS	3	3,5
EGYPTE	3	3,5
KOWEIT	1	1,1
ANGLETERRE	1	1,1
CO-PRODUCTION	3	3,5
PRODUCTION DE LA RTD	38	43,7
TOTAL	87	100

Les programmes produits par la RTD sont au nombre de 38 dont 28 sont journaux et 7 sont "Annonce", et le reste sont "Hebdo-sport", "Théâtre National" et "Variétés Nationales".

TABLE 2-18 REPARTITION PAR L'HEURE

(UNITE: MINUTE)

	MINUTE	%
FRANCE	670	30,5
ALLEMANGE DE L'OUEST	290	13,2
ETATS-UNIS	180	8,2
EGYPTE	120	5,4
KOWEIT	50	2,3
ANGLETERRE	15	0,7
CO-PRODUCTION	65	2,9
PRODUCTION ETRANGERE DE LA RTD	326	14,8
PRODUCTION DE LA RTD	484	22,0
TOTAL	2.200	100

326 minutes de la production étrangère de la RTD se répartissent à 252 min. de "Journal", 14 min. d'"Annonce" et 60 min. d'"Hebdo-sport".

Les programmes en provenance de la France et de l'Allemagne sont tant nombreux que le nombre total de ces programmes excède 40% de tous les programmes.

La France en particulier offre gratuitement les programmes pour 4 heures par jour, et en plus fournit d'autres programmes de temps en temps.

L'Allemagne de l'Ouest offre également les programmes à bonnes conditions, avec considération de langue, en français et en arabe.

La RTD reçoit régulièrement les diverses images pour les nouvelles internationales via le satellite, tels que celles d'AITV par INTELSAT via Paris de 1700, celles d'Arabe-vision et Euro-vision par ARABSAT via Alger. Le coût de la réception est très réduit.

La RTD a conclu l'accord pour la réception de CNN avec les Etats-Unis en février 1990.

f) Les autres programmes spéciaux

La RTD produit les programmes de la santé et de l'agriculture par les collaborations avec les ministères, pour supporter le développement national. Le programme de la santé en particulier, pour appeler la population à prévenir contre le paludisme était émise après la discussion avec l'équipe du Ministère de la Santé.

La RTD produit les programmes nationaux à l'occasion spéciale tels que la fête islamique, le jour de l'indépendance (le 27 juin), et la visite de régions par le Président en février 1990.

g) Critère pour programmes

Le critère stipulé n'existe pas encore à la RTD. Pour le moment, le personnel en charge se précautionne contre le déshonneur pour la religion et pour la culture traditionnelle.



h) La répartition par secteur

TABLE 2-19 TAUX DES PROGRAMMES PAR SECTEUR

	INFORMATION	EDUCAITON CULTURE RELIGION ENFANTS	DIVERTISSEMENT	AUTRES
%	26,8	23,2	48,6	1,4

La programmation de NHK pour l'émission générale pour la télévision est composée de plus de 20% de l'information, de plus de 30% d'éducation, et de plus de 20% de divertissement. Il est remarquable que le taux du divertissement est très haut dans la table. Après la réalisation du présent projet, la proportion de programmes éducatifs augmentera à mesure que la production nationale expliquée à l'article 3-2 (1) qui envisage le redéveloppement national s'accroît.

1) Programmes populaires

Selon la RTD, les programmes très suivis de la télévision sont comme suit:

- ① Théâtre National (jeu.)
- ② Cinéma (jeu. ven. dim.)
- ③ Variétés Nationales (lun.)
- ④ Feuilletton Arabe (mer.)
- ⑤ Emission Littéraire (mer.)
- ⑥ Des Chiffres et des Lettres (sam. - mer.)
- ⑦ Cousteau à la Redécouverte du Monde
- ⑧ Médecine Traditionnelle en Afrique

j) Les dépenses pour la production

Les dépenses directes de la production du budget annuel de la RTD se composent du coût de production (21,25 millions de FD) et du coût de cachets et de frais divers (8,5 millions de FD), et elles se consacrent à la production nationale et à la livraison étrangère.

Quant à la production nationale, "Théâtre National" par exemple, au cas de la représentation à l'extérieur, le coût

est moins cher si le préavis est lancé dans "Annonce" pour l'avantage de l'enregistrement et l'émission gratuits.

En ce qui concerne aux achats de programmes étrangers, le prix moyen est 3 dollars par minute, et les programmes populaires sont plus chers (environ 10 dollars). Bien que le prix de l'unité ne soit pas toujours cher par rapport au niveau international, le total correspond à la plupart de la dépense de la production de la RTD.

(4) L'immeuble existant

L'immeuble existant de la RTD comporte trois étages de la structure en béton armé.

◦ Le bâtiment principal	rez-de-chaussée	292 m <sup>2</sup>
	1 <sup>er</sup> étage	631 m <sup>2</sup>
	<u>2<sup>ème</sup> étage</u>	<u>376 m<sup>2</sup></u>
	total	1.299 m <sup>2</sup> environ
◦ Le bâtiment annexe	pour génératrice	18 m <sup>2</sup> environ
	cantine	45 m <sup>2</sup> "
	magasin	24 m <sup>2</sup> "
	pour les gardiens	17 m <sup>2</sup> "
	garage à toit	

La superficie pour la télévision est comme suit:

◦ Studio pour la télévision	45 m <sup>2</sup> (aménagé du studio pour la Radio)
◦ Salle de Régie pour la Télévision	21 m <sup>2</sup>
◦ Salle de VTR	6,5 m <sup>2</sup>
◦ Salle de Transmission	18 m <sup>2</sup>
◦ Salle de l'émission et l'entretien	28 m <sup>2</sup>
◦ Petite salle avant le studio	5,5 m <sup>2</sup>
total	124 m <sup>2</sup> environ

Le studio unique pour la télévision, conçu initialement pour la Radio, est très petit, et une partie est plafonné bas à 3 mètres. Pour la production et le fonctionnement, il y a des difficultés tels que le problème d'isolation phonique.

A cause des aménagements répétés, la disposition actuelle des salles n'est plus fonctionnelle. Les hauteurs de chaque étage sont insuffisantes (2,6m pour le rez-de-chaussée, 3,1m pour 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> étages). Sous les plafonds, les conduits et les câbles sont exposés. Le plan de l'immeuble existant est annexé.

- PLAN DU REZ DE CHAUSSEE DU BATIMENT EXISTANT
- PLAN DU PREMIER ETAGE DU BATIMENT EXISTANT
- PLAN DU DEUXIEME ETAGE DU BATIMENT EXISTANT

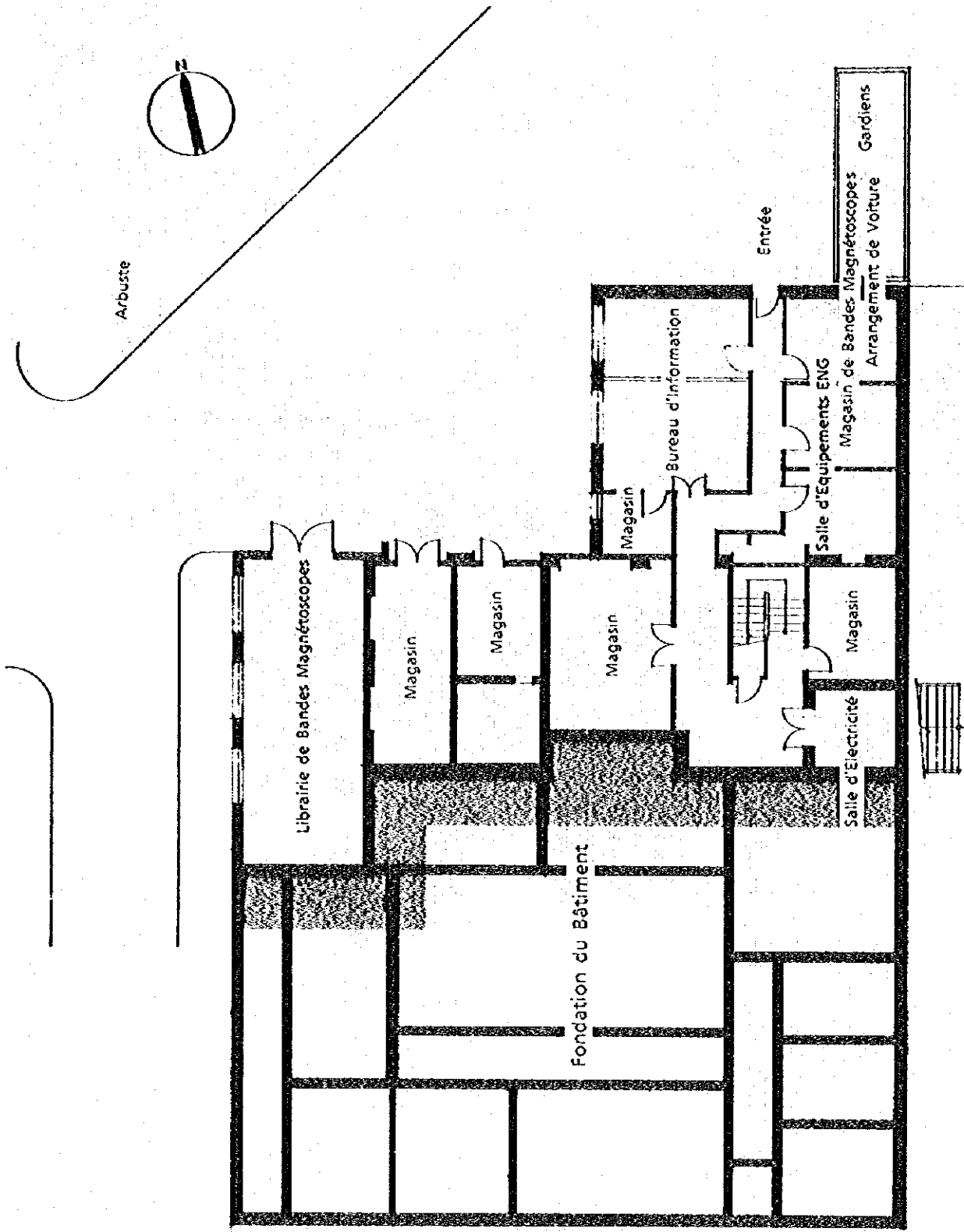


FIGURE 2-3 PLAN DU REZ DE CHAUSSEE DU BATIMENT EXISTANT

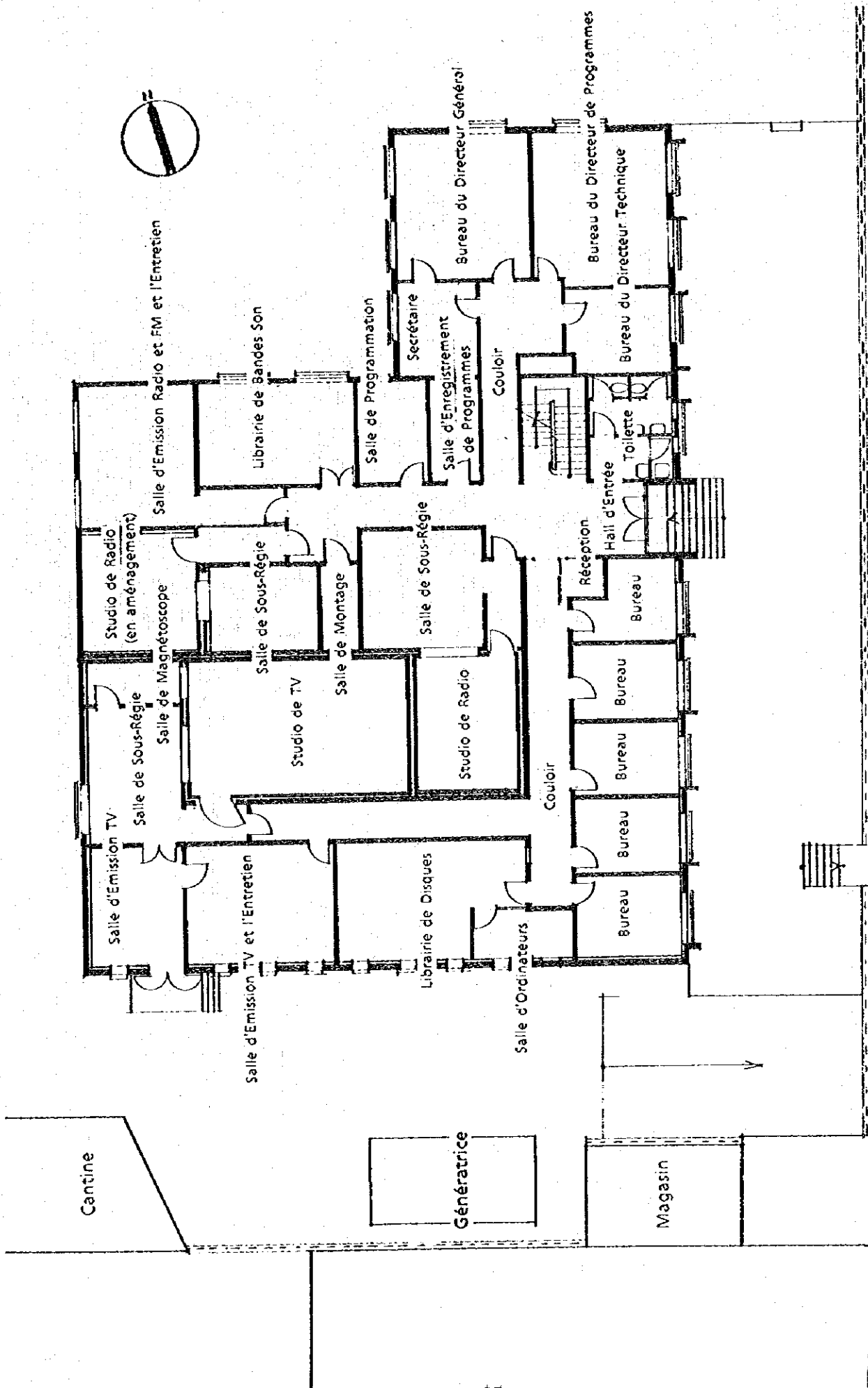


FIGURE 2-4 PLAN DU PREMIER ÉTAGE DU BATIMENT EXISTANT

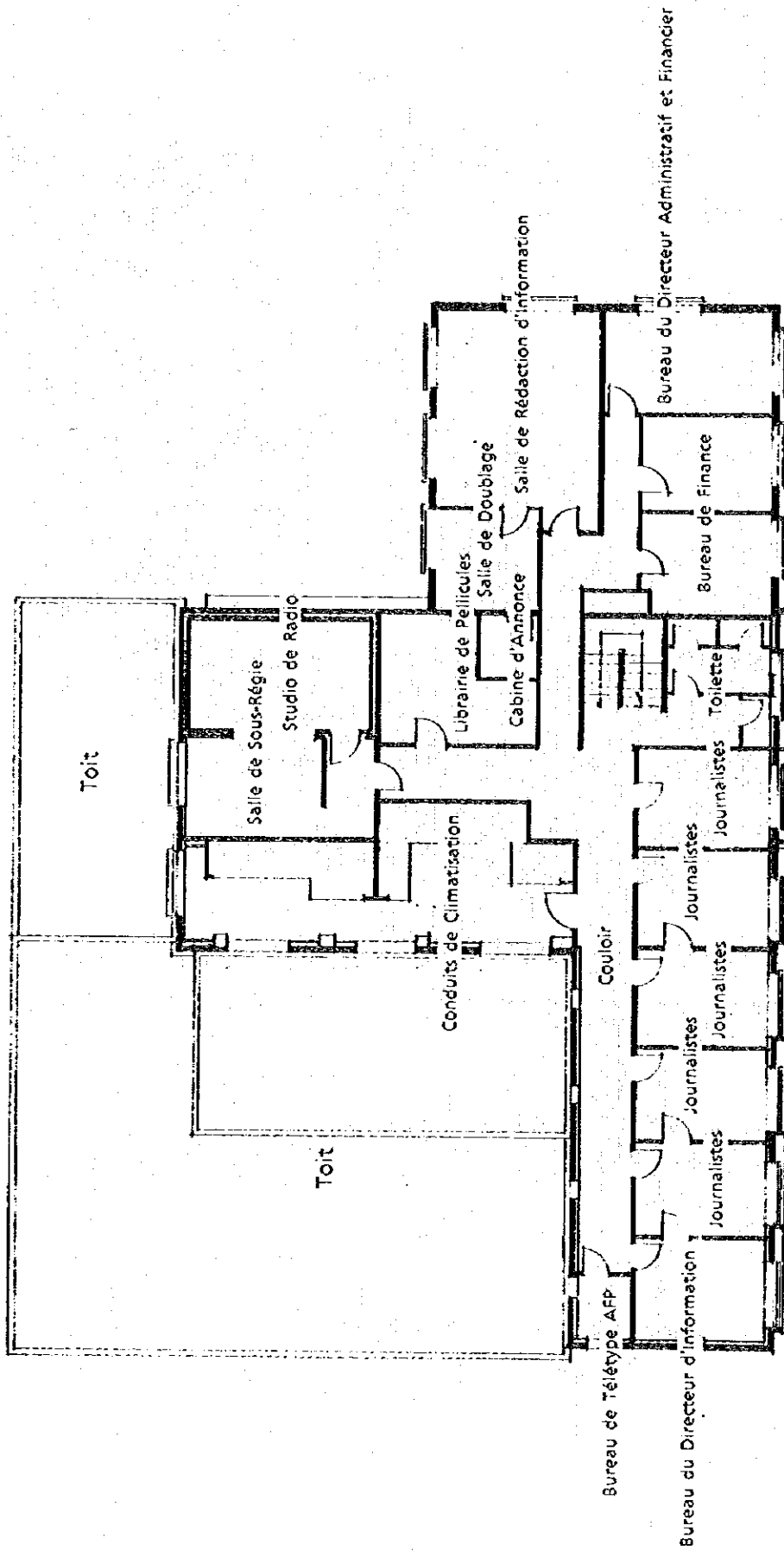


FIGURE 2-5 PLAN DU DEUXIEME ETAGE DU BATIMENT EXISTANT

(5) Ressources humaines et Formation

Le nombre total du personnel de la RTD en février 1990 est de 175 personnes, la répartition est comme suit:

Technique	59 personnes
Production	29
Information	28
Administration	25
Sous-Totale	141
Personnel temporaire	34
Total	175

Quant à la référence du personnel de la RTD, la plupart ont diplômes d'enseignements primaires et professionnels pour 10 ans.

La RTD souvent confie la formation à organisations extérieures comme on n'a pas d'installations appropriées.

Par exemple, 13 personnes ont étudié entre 1983 et 1987 au CNFPT (Centre National de Formation des Postes et Télécommunications) sur les ondes électroniques pendant neuf mois.

Et 10 personnes ont été envoyés au INA (Institut National de la Communication Audio-visuelle) en France pour deux ans depuis 1978, et une personne a étudié en Allemagne pour deux ans.

En plus, les formations de période plus courtes s'étaient effectuées à l'intérieur et l'extérieur de Djibouti. En réalité, pendant un mois à partir du 15 février 1990, trois experts envoyés de la Fondation Friedrich-Ebert de l'Allemagne de l'Ouest ont donné des stages sur l'information de la télévision aux 20 employés.

La RTD a fait le plan quinquennal de la formation en novembre 1989 pour 60 personnes des secteurs variés.

Le gouvernement français s'intéresse à donner la formation sur la production des programmes.

(6) Aide des pays étrangers

La RTD reçoit l'assistance des pays étrangers, en particulier de la France, pour les équipements et installations et pour la production. Les aides principales sont comme suit:

Emetteurs sur ondes moyennes (2 unités à 20kw):

350 millions de FD = 1.969.000 US\$

Le réseau d'émission de télévision (6 émetteurs, à 500w - 10w):

120 millions de FD = 675.000 US\$

Programme:

4 heures par jour gratuitement

les autres offerts au besoin

A la RTD, deux techniciens français sont envoyés du gouvernement français, un conseiller technique et un ingénieur du son.

L'Allemagne a offert, au début de l'émission de la RTD, un camion-labo pour la Radio, et ensuite le réseau d'émission FM (10 émetteurs, à 1kw - 10w): 200 millions de FD = 1.125.000 US\$. Les programmes sont offerts au besoin.

C'était en septembre 1989 que le Japon a offert 3 cameras pour l'usage à studio, 1 unité de console, 4 magnétoscopes de 450.000 \$, dans le cadre de la coopération d'alimentation. Le programme "Une série du calcul pour l'enseignement primaire en version anglaise" produit par le NHK a été offert et déjà émis.

### 2-3 Aperçus Généraux de Plans Relatifs

Rien à signaler.



## 2-4 Arrière-plan et Contenu de la Requête

### 2-4-1 Arrière-plan de la requête

Lorsque l'émission a été commencée à Djibouti en 1967, le Centre était une des stations régionales de O.R.T.F. de la France. Depuis l'indépendance en juin 1977 de la République de Djibouti, la RTD (Radiodiffusion Télévision de Djibouti) s'est redéveloppée jusqu'à aujourd'hui.

Cependant, l'immeuble qui a été conçu pour la Radio à l'époque de l'établissement est déjà obsolète. La production de la télévision en particulier se limite aux programmes d'information, annonce etc, parce qu'on n'a qu'un petit studio de 45m<sup>2</sup>.

Dans le petit studio amélioré du studio pour la Radio, les décors et les accessoires pour la diffusion d'information sont installés partout. Alors, les positions des caméras sont forcément fixées, parce que les mouvements de caméras sont limités.

Dans ces conditions, l'envergure du studio n'est pas rationnel pour la production des programmes généraux d'éducation et de culture.

Tous les soirs quand l'émission commence, le studio doit remplir sa fonction du centre de l'émission pour les programmes, alors il n'est plus utilisable pour la production.

Dans ces conditions, la proportion des programmes nationaux dans l'heure de l'émission totale demeurent très basse d'environ 20%, le reste sont de livraisons étrangères.

En ce qui concerne le journal, on n'y a pas journal quotidien, "La Nation" publié une fois le jeudi est un unique journal (le tirage est d'une 4.000) en français et partiellement en arabe. Ainsi, le journal ne peut pas être le moyen de mass media pour la population de la République de Djibouti où le taux d'analphabétisme monte à 80%.

A présent, le fait que le technique audiovisuel (AV) contribue largement à l'éducation de la population, est bien connu de tout le monde. Le gouvernement de Djibouti a considéré la télévision comme indispensable pour l'éducation de la population et a soumis la demande en priorité pour la coopération financière non-remboursable du Japon.

Le gouvernement de Djibouti envisage de relever le niveau de vie et contribuer au redéveloppement national, élevant le niveau de santé de la population, l'amélioration de l'assurance, le développement de

l'agriculture, et l'industrie et le taux d'alphabétisme, par la réalisation du présent projet qui permettra d'augmenter la proportion de la production nationale. Parallèlement, on a l'idée de prolonger la durée de l'émission au soir dans l'avenir, pour la réalisation de ce plan-ci, il est indispensable que l'on effectue le présent projet.

#### 2-4-2 Contenu de la Requête

La RTD a planifié le plan de l'aménagement du Centre de la Télévision et soumis la demande pour la coopération du Japon. Le contenu est comme suit:

(1) Construire le Centre de la Télévision, à côté de l'immeuble existant au site qui appartient à la RTD dans la capitale Djibouti.

Pour le Centre, construire les salles comme les suivantes:

- 1) Deux studios pour la télévision (240m<sup>2</sup>, 48m<sup>2</sup> l'un pour la production, l'autre pour l'information)
- 2) Deux salles de sous-régie, (une pour chaque studio) et une autre salle de régie principal
- 3) Salle de génératrice
- 4) Salle des arts
- 5) Salle de maquillage

(2) Installer les équipements relatifs au Centre de la télévision sus-mentionné.

- 1) Les équipements pour le studio de la production
- 2) Les équipements pour le studio d'information
- 3) Les équipements en matière de magnétoscope
- 4) Les équipements pour le camion-labo, et un camion-labo
- 5) Génératrices
- 6) Appareils de mesure
- 7) Pièces de rechange

La RTD envisage de déplacer les nouveaux équipements existants tels que les caméras pour la télévision, magnétoscopes, les équipements d'images, les équipements de sons, pour les utiliser au nouveau Centre.

## CHAPITRE III CONTENU DU PROJET



## CHAPITRE III CONTENU DU PROJET

### 3-1 But du Projet

Nous venons de dire précédemment que la masse média, en mettant à la portée de tout le monde les informations, dépolie une grande force sur l'éducation du peuple. Ainsi à Djibouti, où un autre type de masse média, le journal, n'a pas encore atteint un stade de maturité, on peut dire que la télévision est l'unique et la plus puissante masse média qui fait appel à l'audiovisuel.

Les installations actuelles de télévision de la RTD, l'unique maison de radiodiffusion et de télévision de Djibouti, étant très modestes que, sur tous les programmes diffusés à la télévision, la RTD ne peut assurer par sa propre production que 20% de programmes. La nature de ces programmes se limite aux informations ou au journal télévisé et aux programmes simples constitués d'annonces.

D'autre part, malgré que les travaux de restaurations et de réparations ont été répétées sur le bâtiment de la RTD construit en 1966, l'exiguïté des locaux et leur vieillissement ne font que s'accroître.

Le but du présent projet est de construire un centre de production des programmes de télévision équipé de différents matériels et installations nécessaires à la production, notamment des studios de télévision, afin de rendre la RTD capable de produire ses propres programmes qui animeront la vie du peuple, en particulier les programmes éducatifs, et de renforcer la RTD pour qu'il puisse augmenter dans l'avenir à 80% le pourcentage de ses propres programmes.

### 3-2 Examen du Contenu de la Requête

Depuis son indépendance relativement récente d'il y a 13 ans, le Djibouti s'efforce de se développer. Ainsi, compte-t-il, à l'aide de la télévision servant à faire prendre à la population la conscience de participation au projet de développement national, et à diffuser le savoir-faire relatif à la santé, à l'éducation, au planning familial afin d'améliorer la vie de la population.

Cependant, en raison de la médiocrité des installations de production, les programmes produits par la RTD pratiquement limités aux informations et aux annonces n'occupent qu'environ 20% sur les heures d'émission. D'autre part, mettre à la disposition de la population les programmes éducatifs par la RTD indispensables pour les djiboutiens est un sujet qui doit être réalisé sans tarder. C'est ainsi que le présent projet a été jugé par le gouvernement de Djibouti comme projet prioritaire.

Le présent projet vise à aménager les équipements de production de la télévision et à augmenter les programmes de production RTD afin d'accélérer le développement du pays. RTD vise également à élever le pourcentage des programmes produits par lui-même jusqu'à 80%.

#### (1) Projet de programmes de la RTD

Une fois le présent projet réalisé, la RTD souhaite réaliser les programmes autour de 7 thèmes suivants:

- programme d'information relative au développement national,
- programme destiné aux enfants de bas âge,
- programme pédagogique destiné aux écoliers et aux élèves de lycées,
- programme de vulgarisation des connaissances relatives à la santé, au planning familial etc,
- programme d'alphabétisation, et cours de langues destiné aux adultes,
- programme pour formation professionnelle des techniques industrielles et agricoles,
- programme culturel pour conservation des traditions locales.

Après la réalisation du projet, la RTD compte augmenter ses productions suivant les conditions budgétaires et du personnel.

Provisoirement, dans 4 ou 5 ans, il compte arriver à produire 2 programmes par jour autour des 7 thèmes sus-mentionnés soit 14 programmes par jour. S'il y réussit, l'augmentation en durée de production hebdomadaire serait de 30 min. x 2 programmes x 7 jours, soit 420 minutes. De ce fait, la durée totale de production hebdomadaire de la RTD serait de 484 min. (durée actuelle de production de la RTD) + 420 min., soit 904 minutes, lesquelles correspondent à 41% de la durée totale d'émission d'une semaine qui est 2.200 minutes.

A Djibouti, le niveau de vie est assez bas avec un revenu annuel moyen de 450 dollars, en particulier en milieux ruraux où un certain pourcent de la population vivent de nomadisme.

Le présent projet vise donc, par l'intermédiaire de la télévision comme média extrêmement influant, à accélérer la prise de conscience, la formation et l'amélioration du niveau de vie des djiboutiens afin de satisfaire le besoin fondamental de celui-ci pour l'amélioration du niveau de vie.

Par sa réalisation, le présent projet apportera des effets extrêmement importants tels que: en encourageant la participation active des djiboutiens aux projets de développement national, il apportera un grand intérêt socio-économique; les effets pédagogiques vis-à-vis des enfants et adultes seront importants; l'amélioration du niveau de vie grâce à la vulgarisation des connaissances sur la santé, le planning familial, l'alimentation équilibrée etc.

Selon la RTD, le nombre de téléspectateurs est estimé à la moitié de la population totale du pays, d'après le nombre de téléviseurs généralisés au Djibouti (25.000). Avec leur généralisation plus étendue, les effets du média vont être renforcés.

## (2) Examen sur le bien-fondé et l'étendue du contenu proposé

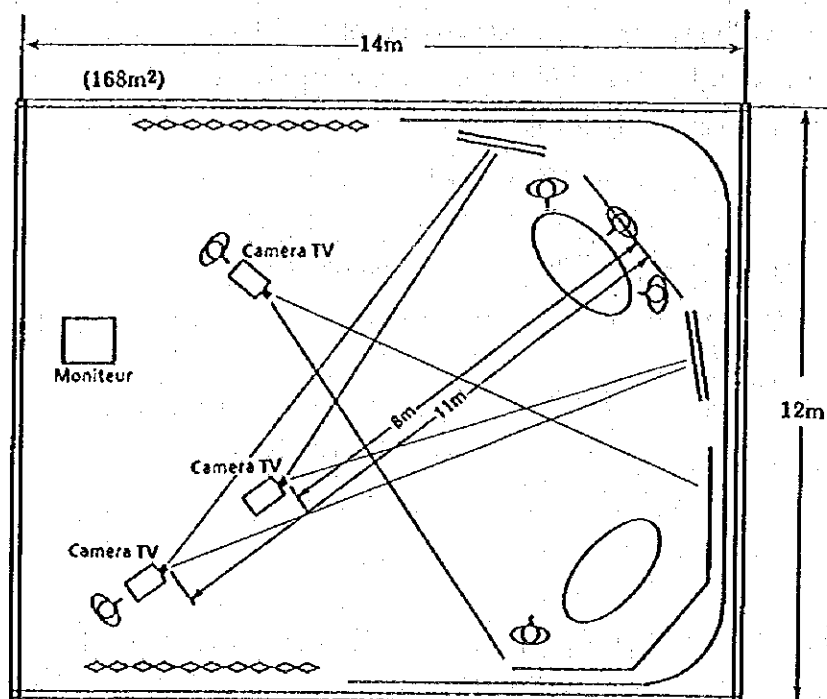
La RTD, fondée en 1966, équipe d'un studio de 45m<sup>2</sup> pour la télévision. Certes, ce studio convient justement à la production des programmes actuels de Journal (comme l'annonce et la narration, etc.), cependant il est difficile d'y produire les émissions mentionnées à (1); émissions qui se constituent de beaucoup de personnes présentes et de diverses sortes de matériels scolaires et documents.

Voici l'étude concernant la dimension de studio, nécessaire au projet des programmes mentionné à (1).

Ce qui diffère un studio TV d'un studio radio, c'est son besoin d'assurer une distance suffisante entre les objets à prendre en image, tels que les personnages ou les décors du studio, et la camera de télévision. Cette distance est déterminée par la distance focale de l'objectif de la camera, et par la surface photo-électrique du tube couleur.

La FIGURE 3-1 montre un aspect de production d'un programme éducatif utilisant quelques matériels pédagogiques et 2 ou 3 personnages (dialogue ou entretien à trois) dans un studio. Pour la prise de vues du plan d'ensemble avec une camera à objectif de 50mm, il faudra prévoir une distance de 11 mètres entre l'objet de prise de vues et l'objectif de la camera, et même s'il s'agit d'une camera à grand angle de 35mm, une distance focale de 8 mètres serait nécessaires.

FIGURE 3-1 ASPECT DE PRODUCTION AU STUDIO DE PRODUCTION



Par ailleurs, dans ce studio, les productions de 4 à 5 programmes auront lieu chaque jour, et pour assurer l'efficacité de fonctionnement du studio, il arrive souvent de préparer d'avance les décors pour 4 à 5 programmes. D'autre part, pendant la réalisation, les cameras vont parcourir tout le studio à la poursuite de leurs objets de prise de vues.



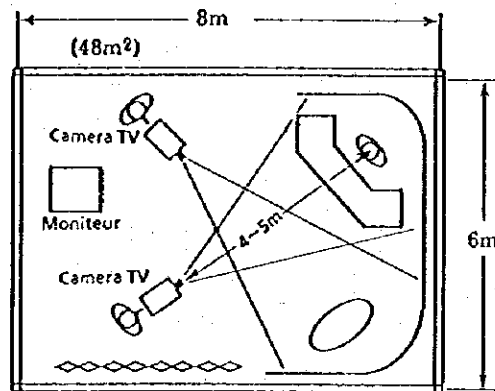
La RTD demande un studio de production de 240m<sup>2</sup>, cependant compte tenu des circonstances d'usage, il convient d'être celui de 168m<sup>2</sup> (12m × 14m).

Quant au nombre de cameras nécessaires à ce studio, du fait que les images de la télévision doivent changer à tour de rôle suivant la progression du programme, il faudra prévoir comme le montre l'exemple de la FIGURE 3-1, deux cameras pour la prise de vues des acteurs ou commentateurs, et une autre pour les documents et les motifs, etc, chacune s'occupant de son rôle. Ce qui fait qu'au moins 3 cameras seront nécessaires.

Le studio d'information sera utilisé en principe pour la production et l'émission en direct des programmes tels que le journal télévisé, et également en tant que studio de continuité qui assure les liaisons entre les émissions.

FIGURE 3-2 ASPECT DE PRODUCTION AU STUDIO D'INFORMATION

En général, s'il s'agit d'un studio de continuité, un commentateur ou un narrateur va se présenter seul, et s'il s'agit d'une émission en direct d'informations, 2 commentateurs vont se présenter sous forme d'entretien. Si l'on tient compte de la distance nécessaire de 4-5 mètres (FIGURE 3-2) entre la camera et les personnages, de même que l'espace néces-



saire permettant à la camera de se déplacer pour les prises de vues des documents etc., une superficie d'au moins 50m<sup>2</sup> (environ 6m × 8m) serait nécessaire.

Dans le studio TV, on utilise de nombreux matériels tels que camera TV, microphones, éclairages, moniteurs etc, qui sont tous contrôlés par la salle de sous-régie en tant qu'élément du système. La salle de sous-régie

devra réserver un espace pour recueillir ces matériels et un espace nécessaire pour le personnel de contrôle.

Au studio d'information, étant donné que l'on n'utilise pas de grands décors, que le nombre de personnes qui se présentent est limité à un speaker ou commentateur, et que le studio est normalement toujours disposé à diffuser les émissions, un magasin pour recueillir les caméras ou autres matériels ne sera pas nécessaire. Par contre, le studio de production est fréquenté par des va et vient des décors et par un nombre indéterminé de participants aux programmes, si bien qu'un magasin serait nécessaire. Ce magasin recueillera les caméras, les microphones sur girafe, les éclairages, les câbles etc., ainsi que les instruments de musique réservés au studio tels que piano etc.

(3) Examen sur le plan d'exécution lors de la réalisation de ce projet

Voici l'étude sur le système de l'administration, tel que personnel et budget indispensables pour la RTD lors de la réalisation.

- ① En ce qui concerne le budget de production de programmes après la réalisation du projet, pour faire face à l'augmentation des émissions produites par la RTD de 20% à 40%, il en faudra prévoir 2 fois du budget actuel. De même, l'augmentation du budget est nécessaire pour les frais de maintenance et de personnel. Par conséquent, si l'on tient compte de l'augmentation des frais due à l'inflation et à l'augmentation des salaires jusqu'en 1992 année d'achèvement du Projet, le budget annuel d'exploitation de la RTD sera augmenté de 42,7% (119 millions de FD) par rapport au budget de 1989 (278 millions de FD). (cf. page 58)

Le gouvernement de Djibouti, afin d'accroître les productions de la RTD, a décidé d'augmenter le budget et le personnel de celui-ci et prévoit déjà un budget pour accomplir l'objectif d'augmentation des productions de la RTD de 20% à 40%.

D'autre part, le gouvernement de Djibouti considère la télévision comme un moyen extrêmement utile pour la formation de la population. C'est ainsi qu'en 1989, en vue d'améliorer les équipements de la télévision, il a mis à la disposition de la RTD, en dehors du budget ordinaire, une somme de 92 millions de FD, une part de don octroyé par le Japon dans le cadre de l'aide

alimentaire. La RTD s'est servie de cette somme pour rénover ses matériels de télévision tels que camera de studio etc.

De plus, le gouvernement de Djibouti, en vue de la réalisation du présent projet, compte octroyer en 1990 à la RTD une somme de 80 millions de FD en dehors du budget ordinaire. Et, la RTD utilisera cette somme pour les travaux d'aménagement et de remblayage du terrain prévu pour le projet, et pour l'étude des conditions de réception des ondes à Djibouti.

- ② Concernant le personnel de production, en vue de produire 2 programmes de 30 minutes par jour en plus du norme actuel de production de la RTD, il faudra prévoir 14 personnes techniques qui seront affectés aux studios, aux salles de régie, de sous-régie et de doublage, ainsi que 7 réalisateurs dont 5 s'occuperont des programmes éducatifs et culturels, et les 2 autres des programmes d'informations. Voici le détail du personnel technique; 10 personnes pour le studio de production (1 pour TD, 3 pour cameras, 2 pour le son, 2 pour l'éclairage, 1 pour l'assistance et 1 suppléant pour le studio d'information), 2 personnes pour la salle de régie, et 2 personnes pour la salle de doublage. Ces réalisateurs vont travailler pour la production de nouveaux programmes en collaboration avec les réalisateurs appartenant actuellement à la direction des programmes. D'autre part, une personne sera affecté pour s'occuper des affaires générales qui augmenteront avec la réalisation du nouveau centre, ainsi que 3 personnes temporaires, 2 pour le secteur technique, 1 pour le secteur des programmes seront affectés pour les renforcer. Par conséquent, le nombre du personnel de la RTD nécessaire lors de la réalisation du Projet serait de 200 au lieu de 175, avec augmentation de 25 personnes.

Cependant, étant donné que les personnels techniques et les réalisateurs de programmes travaillent en 3 équipes de relève pour la matinée, l'après-midi et le soir, et que les émissions TV commencent tardivement à 16h 30 (vendredi) et à 18h 30 (jour de la semaine), il n'est pas impossible que les premières équipes de roulement puissent réaliser par exemple un programme de 30 minutes par jour avant le commencement de l'émission.

Si l'on arrive à produire 6 programmes de 30 minutes par semaine,

le pourcentage de programmes de production RTD serait de 30,1%.

Il est donc possible, même sans qu'il y ait augmentation du personnel, d'atteindre un pourcentage de 30%.

D'autre part, en ce qui concerne la formation de ses personnels qui vont être recrutés, la RTD souhaite les former au Japon ou en France. Ainsi, a-t-il demandé dans la requête en question la formation au Japon de 5 personnes techniques et 5 autres personnes pour la production des programmes.

### 3-3 Généralités du Projet

#### (1) Agence d'exécution et l'organisation de gestion

L'organisme de la République de Djibouti, responsable du présent projet est Secrétariat Général à l'Information, sous tutelle duquel se trouve l'Agence d'exécution, Radiodiffusion Télévision de Djibouti.

Le Secrétariat Général à l'Information, un des organisations ministérielles de la République de Djibouti, administre tous les organismes d'information du pays, et comporte des départements dont le département de la publication du journal "La Nation" et la RTD.

La RTD, qui est l'unique Centre de Diffusion depuis le commencement de l'émission de la Radio en 1956, gère la diffusion pour la Radio et la Télévision. Comme les installations et équipements y sont biens entretenus, on peut évaluer très haute la viabilité technique et administrative.

Ainsi qu'il en est fait mention à 3-3 (5), la RTD a déjà dressé la perspective du personnel et du budget nécessaires à ce projet, ceci fait, le gouvernement a pris la décision d'accepter l'augmentation du budget et du personnel. En ce qui concerne le stage du personnel, 10 stagiaires débutants sont actuellement à l'état de projet. En mettant son système en ordre pour réaliser ce projet, la RTD, Agence d'exécution, ne pose aucun problème; ceci soit évident en considération des résultats qu'elle a déjà obtenus dans ce domaine.

#### (2) Orientation du Projet

Les procédés de production de programmes de télévision diffèrent selon le genre et la nature de ceux-ci: la FIGURE 3-3 montre respectivement le procédé le plus représentatif des programmes d'émission en différé tels que programmes éducatifs et culturels etc., et celui des programmes d'émission en direct tels que journal télévisé etc.

Le journal télévisé est émis en direct afin de respecter les caractéristiques d'un journal télévisé, c'est-à-dire celui d'une nouvelle et l'immédiateté de celle-ci. Par contre, il est demandé à un programme éducatif ou culturel d'exprimer de manière convaincante son contenu, ce qui nécessiteront des procédés de montages complexes utilisant des matériaux multiples.

Deux fonctions schématisées à FIGURE 3-3; "montage-image" et "montage-son" sont les éléments indispensables pour produire programmes.

Après la réalisation du présent projet, les programmes seront en général réalisés par les montages des matériaux, soit enregistrés lors de tournage vidéo, soit provenant d'extérieur. C'est ainsi que les salles de montage VTR (montage des images uniquement), les salles de doublage son (montage de sons) s'avèrent nécessaires.

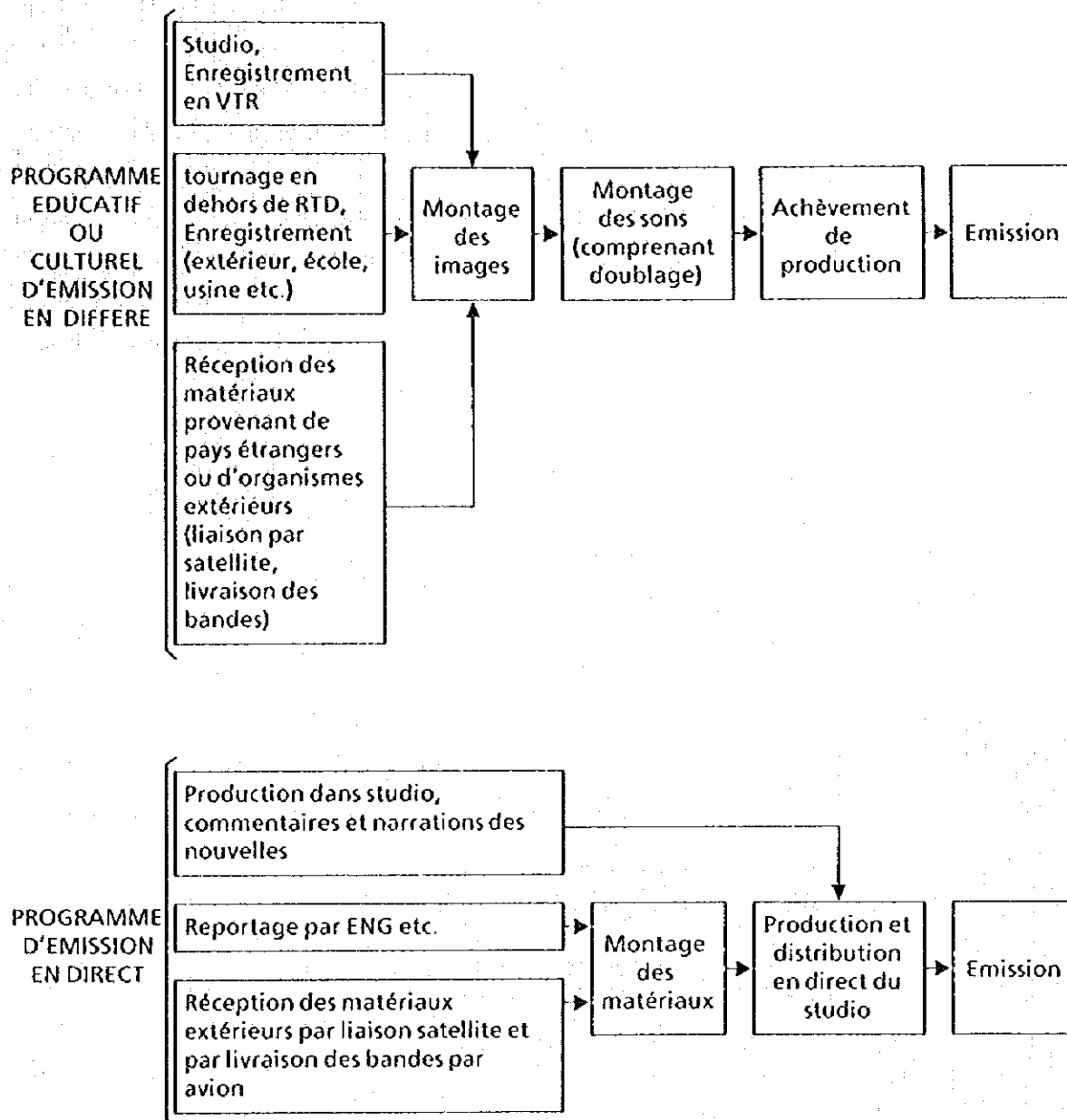
Par ailleurs, certains matériaux seront envoyés du car de reportage (OB-Van) ou par liaison satellite. Afin d'assurer la connexion et la distribution de ces matériaux aux différents systèmes, et de mettre en ordre leurs émissions, la présence de la salle de régie est tout à fait indispensable.

En général, pour un centre de la télévision, les bandes des programmes réalisés et les bandes enregistrées utilisées comme matériaux font partie de ses biens importants, de sorte qu'elles doivent être entretenues et conservées avec rigueur. On installera donc au centre un magasin de bandes.

Concernant les bureaux administratifs, le présent projet n'en tiendra pas compte puisque ceux de l'actuel RTD seront toujours utilisés, cependant on tiendra compte d'une salle de réunion de 32m<sup>2</sup> nécessaire aux entretiens relatifs à la production et à l'émission des programmes. Cette salle servira également de salle de lecture et de répétition.

Du point de vue de fonctionnement du studio, il n'est pas difficile de produire au studio de production 2 programmes de 30 minutes par jour. Il est même possible, dans l'avenir, d'y produire encore des programmes pour une heure par jour.

FIGURE 3-3 SCHEMA DES PROCESSES DE PRODUCTION DE PROGRAMME TV  
(Schéma conceptuel)



Etant donné que le présent Projet met l'accent sur le renforcement des programmes éducatifs et culturels, afin de pouvoir répondre aux besoins de tels procédés de production, on installera des salles de montage VTR et de doublage de sons pour que le centre puisse suffisamment fonctionner en tant que centre de la Télévision.

Au nouveau centre de la télévision qui sera construit sur le terrain avoisinant le bâtiment de la RTD actuel, on installera un studio TV de 168m<sup>2</sup> pour la production et un de 48m<sup>2</sup> pour le journal télévisé, autour desquels on installera d'autres installations accessoires telles que salle de sous-régie, salle de montage VTR, salle de doublage, et salle de régie pour émission des programmes réalisés etc. Ces installations auront des dimensions optimales pour la RTD.

Le bâtiment dont une partie est en 2 niveau a une superficie totale du plancher d'environ 1.000m<sup>2</sup>. Comme site du Projet, on prévoit le terrain vide qui se trouve à côté du bâtiment de la RTD actuel, jugé comme choix optimal. Cependant, ce terrain est un peu exigü pour contenir un bâtiment de 1.000m<sup>2</sup>. Il apparaît donc nécessaire de remblayer et d'aménager le terrain qui se trouve à quelques mètres à l'extérieur de la clôture du site de la RTD actuel. Cette partie est occupée actuellement par un canal de drainage ouvert qui déverse les eaux usées à la mer. Le traitement du canal et le remblai seront pris en charge par la partie djiboutienne.

### (3) Situations du site du projet

Djibouti est une ville qui se trouve sur le cap qui s'allonge au nord vers le détroit Bab-El-Mandeb qui réunit la mer Rouge à l'océan Indien. La côte orientale du cap donne sur le Golfe d'Aden, et la côte occidentale donne sur la baie de Tadjoura. Situé sur la côte occidentale du cap, le site de la RTD s'allonge à l'est de l'avenue G. Pompidou large de 20m, et donne sur la mer à l'ouest. D'autre part, les travaux de remblayage se poursuivent au côté nord du site, et on prévoit que toute la zone sera remblayée dans l'avenir. En forme rectangulaire de 60m du sud au nord et de 50m de l'est à l'ouest, s'étend le site actuel, avec lequel on dispose un terrain de remblai d'environ 200m du sud au nord, d'environ 90m de l'est à l'ouest en total, et une partie de travaux de remblayage se poursuit.



L'adresse du site est : 4 Avenue St. Laurent du Var, Djibouti.

Ce projet vise à construire sur la moitié nord du site actuel d'une dimension de 25m x 50m, en voisinage du bâtiment actuel de la RTD, un nouveau centre de la télévision. Sur le site du projet, un terrain à peu près plat, se trouvent actuellement un garage avec toit, des végétations, un logement des gardiens (une sorte de container à tracteur) etc., qui peuvent être dégagés assez facilement. Il n'existe pas d'autres obstacles qui pourraient gêner le projet.

Les caractéristiques du terrain en question et les points auxquels on devrait prendre garde sont les suivants:

- Haute marée: En 1967, après la construction du bâtiment actuel de la RTD, ce terrain a été constitué par remblayage de la mer. Il n'a que 1,8m d'altitude, mais on n'a pas enregistré dans le passé des cas de haute marée ou de raz de marée qui aurait pu inonder le terrain en question.
- Vent: La vitesse maximale du vent enregistré durant les 20 dernières années est de 35m/sec. Aux alentours du site, le vent de l'est souffle toujours. Les tempêtes de sable appelées Khamsin soufflent pendant la saison sèche en particulier au mois de juin.
- Température: La ville de Djibouti est considérée comme l'endroit le plus chaud du monde. Sa température moyenne annuelle s'élève à 29,5°C. En saison sèche, du mois d'avril au septembre, la moyenne mensuelle se situent entre 30 à 36°C et peut atteindre 50°C au maximum.
- Pluie: Durant les 20 dernières années, le maximum des précipitations annuelles enregistrées a été de 692,9m/m, la moyenne annuelle est de 150m/m. Elles sont donc très faibles par rapport à celles du Japon.
- Tremblement de terre: La République de Djibouti située au point de départ de la Vallée du Rift qui traverse le continent africain du sud au nord, est fréquemment ébranlée par des séismes provoqués par des mouvements de l'écorce terrestre. Les foyers

des séismes se trouvent répartis sur une ligne qui traverse la baie de Tadjoura de l'est à l'ouest au nord de l'île Mousha et qui se dirige vers le continent. D'après les données des 16 dernières années depuis 1973 de l'Institut de recherches séismologiques d'Arta, on n'a pas observé de séisme dont la magnitude dépasse le degré 5. Néanmoins, le 20 août 1989, un tremblement de terre d'une magnitude de 6,2 s'est produit près de la frontière éthiopienne.

- Sol: Le site du projet se situe dans une zone maritime, et il est de surcroît un remblai. De ce fait, la prise en main des conditions du sol est un point important pour l'élaboration des plans de structures architecturales. On a donc effectué un essai standard de pénétration (SPT) à un point choisi, des essais dynamiques de pénétrations successives aux 3 points, et des essais du sol au laboratoire sur les échantillons des sols extraits sur le site. A partir des résultats de ces essais, on a constaté que jusqu'au 2m en dessous de la surface le sol est un remblai, mais possède une force de  $5t/m^2$ . Entre 2m à 3m, il existe une couche d'une très grande compressivité. De 3m à 9m, le sol est constitué de couches de sable limoneux. Entre 9m à 13m, des couches de roches calcaires stomatiques apparaissent, mais en dessous se trouvent de nouveau des couches peu solides. Finalement, même après 20m de forage, on n'a pas pu atteindre le rocher.

#### Conditions des infrastructures:

- Electricité: Le réseau de distribution d'électricité de la ville de Djibouti est bien équipé. Au centre - ville le courant est distribué entièrement par les câbles souterrains. Les coupures de courant étant peu fréquentes, l'état de distribution du courant est stable. A la RTD, l'électricité est alimentée par l'office d'électricité par l'intermédiaire de la sous-station qui se trouve dans l'enceinte du site. Le bâtiment actuel de la RTD est équipé d'un groupe électrogène de 25KVA, celui-ci peut à peine alimenter les éclairages du studio actuel de  $45m^2$ , les émissions et un minimum d'éclairage de secours. Il apparaît donc

nécessaire d'équiper le nouveau centre d'un nouveau groupe électrogène de secours.

- Téléphone: Le réseau téléphonique de la ville est bien équipé, et l'état de communication téléphonique est bon. Les communications internationales avec le Japon par exemple se font facilement, et celles utilisant les câbles sous la mer sont en bon état.
- Alimentation en eau: Il n'existe pas de problème concernant l'eau dans la ville. Au site du projet, on a déjà installé des conduits pour alimentation en eau.
- Evacuation des eaux: Le bâtiment actuel de la RTD déverse les eaux usées à la mer après les avoir traitées au bassin d'épuration. Les eaux de pluie sont évacuées directement à la mer. Djibouti ne possède pas encore de normes qui permettent de contrôler les qualités des eaux usées déversées à la mer.

Pour pouvoir construire un centre de la télévision d'une superficie de 1.000m<sup>2</sup>, il faudra encore remblayer une surface de 6m de largeur et de 40m de longueur, avec une profondeur de remblai de 1,5m en moyenne.

#### (4) Généralités des installations et des matériels

Les généralités du projet de construction du centre de la télévision sont les suivantes:

- ① Construire le centre de la télévision équipé de 2 studios TV sur le terrain à côté de l'actuel bâtiment de la RTD (il est nécessaire de remblayer une partie du terrain).

Les principaux salles et studios pour production des programmes qui seront installés au centre sont:

- Studio de production : environ 168m<sup>2</sup>  
(le 1<sup>er</sup> étage est vide)
- Salle de sous-régie du studio précédent : environ 47m<sup>2</sup>
- Studio pour l'information : environ 48m<sup>2</sup>

- Salle de sous-régie du studio précédent : environ 32m<sup>2</sup>
- 3 salles de montage VTR : environ 18m<sup>2</sup>
- Salle de doublage son : environ 40m<sup>2</sup>
- Salle de régie : environ 24m<sup>2</sup>
- Atelier de décors : environ 60m<sup>2</sup>

② Aménager les installations et les matériels nécessaires aux salles et studios sus-mentionnés.

③ Cependant, on déplacera au nouveau centre les matériels de télévision (caméra, VTR etc.) encore utilisables que la RTD possède actuellement.

Le bâtiment, les différentes salles et studios, les installations, et les matériels doivent satisfaire les conditions nécessaires et optimales que demande l'objectif du présent projet.

Lors de l'élaboration des plans des bâtiments et des installations de production de programmes, il faudra établir des dimensions nécessaires et optimales, en conformité avec l'objectif du présent projet.

#### (5) Entretien et gestion

##### 1) Plan du Personnel

Le personnel après l'accomplissement du projet est envisagé par référence de nombre actuel de personnel en 1990 comme le montre la TABLE 3-1. Le fondement de calcul est inscrit à 3-2 (3) ②.

TABLE 3-1 PLAN DU PERSONNEL

	1990	Après l'accomplissement	Augmentation
Technique	59	73	14
Production	29	34	5
Information	28	30	2
Administration	25	26	1
Sous-total	141	163	22
intérimaires	34	37	3
Total	175	200	25

Les chiffres représentent l'augmentation jusqu'à 40% de la production nationale qui demeure à 20% à l'heure actuelle. Afin de l'augmenter davantage dans deux ou trois ans, il faudra planifier le plan du personnel, principalement pour la production. Actuellement, la RTD produit les programmes d'information d'annonce et quelques programmes généraux. Après l'étude effectuée au site de Djibouti cependant, on a aperçu qu'il est susceptible d'améliorer la réalisation de la production. Il est permis dans les circonstances actuelles que l'on manque d'expérience pour la production nationale, et que l'étude sur le goût de l'audience n'est pas effectuée systématiquement.

Pourtant, après l'accomplissement du projet, on entreprendra de produire les programmes plus variés et plus longs qu'aujourd'hui, la formation de personnel pour la production sera indispensable. Certainement, les formations seront effectuées par des pays développés. Pour le Japon également, il est préférable de recevoir les personnels de la RTD pour la formation.

A part du présent projet, la RTD a fait le plan quinquennal de la formation pour environ 60 personnels en secteurs variés, et on dit que la France a déjà présenté l'intention d'accepter la formation pour la production.

En cas de réalisation complète du plan quinquennal, cela apportera de grands avantages à l'administration, à l'occasion de l'accomplissement du projet.

## 2) Le plan financier

On prévoit la dépense annuelle donnée dans la TABLE 3-2 pour la gestion y compris celle du nouveau centre, après l'accomplissement du présent projet, sur le budget de la RTD de l'exercice de 1989, au cas où la production nationale atteindrait 40%, et en cas de 30% pour la référence.

TABLE 3-2 PLAN FINANCIER

(MILLION de FD)

		1989	Après L'ACCOMPLISSEMENT	
			30%	40%
PERSONNEL	SOLDES ET ACCESSOIRES	163,355	177,527	202,931
	DEPLACEMENTS	2,050	2,373	2,720
	PERMANENCES	10,463	12,112	13,891
	SOUS - TOTAL	165,868	192,012	219,542
MATERIEL	FOURNITURES DE BUREAU ET ENTRETIEN DES LOCAUX	1,700	3,472	3,472
	TELEPHONE	4,000	7,200	7,200
	HABILLEMENT	0,510	1,041	1,041
	MOYENS DE TRANSPORT	2,975	2,975	3,400
	ACHAT ET REPARATION DE MATERIEL	19,550	40,000	40,000
	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES EMETTEURS	17,000	17,000	17,000
	FRAIS DE PROGRAMME SATELLITE	27,200	27,200	27,200
	FRAIS DE PROGRAMME RADIO - TV	21,250	36,899	49,199
	CACHETS AUX ARTISTES ET MENUES DEPENSES	8,500	14,759	19,679
	ABONNEMENT AFP	10,200	10,200	10,200
	SOUS - TOTAL	112,885	160,746	178,391
TOTAL		278,753	352,758	397,933

Le plan financier est considéré d'après calcul des articles suivants:

- En ce qui concerne les dépenses personnelles l'estimation est faite dans l'hypothèse où la production nationale atteindrait 40%, que l'on augmenterait 25 personnes, soit environ 14,3%

supérieur à 175 personnes actuelles. En cas de 30%, pas d'augmentation. (Se référer à la page 49)

- Pour la dépense des objets, le coût de l'électricité et le coût de l'eau courant sont exclus du budget de la RTD comme d'habitude (budget du gouvernement).
- Le coût de la gestion de l'immeuble et les coûts pareils sont estimés à environ 80% plus, calculé du rapport de la superficie de l'immeuble.
- En ce qui concerne le budget des installations, l'estimation est faite sur l'hypothèse que de la part du budget total du présent y compris de la Radio, le budget pour la télévision devienne approximativement trois fois plus élevé (\*). (Surtout, le coût de la consommation des ampoules électriques d'éclairage, et le coût de la consommation des bandes de magnéscope sont indispensables.)

(\*) Le coût estimatif des achats des équipements et l'entretien et la gestion de l'exercice de 1989 sont environ 10 millions de FD pour la Radio et pour la Télévision respectivement.

Le coût estimatif pour la télévision:

- Les équipements techniques:  
Pour les équipements d'émission (les équipements de l'émission et la réception de la satellite y compris) il reste le même. Pour la production, après l'augmentation du studio, de la salle de doublage et de la salle de régie, on estime le coût d'environ 3 fois supérieur.
- Les équipements de l'éclairage:  
Les coûts de l'entretien des équipements de l'éclairage et la consommation des ampoules électriques sont estimés à environ 4 fois supérieur, parce que la superficie du studio augmente à environ 4 fois ( $50m^2 + 168m^2$ ) de  $50m^2$  actuel.
- Le coût de la consommation des bandes des magnétoscopes:  
On estime le coût d'environ 2 fois supérieur, parce que les programmes produits au moyen de la programmation par des magnétoscopes seront augmentés

lorsque la production nationale est doublée, bien que la durée de l'émission reste la même.

D'après la synthèse des articles sus-mentionnés, on estime le budget des équipements pour la télévision à 3 fois supérieur (30 millions de FD, le prix des consommateurs non compris).

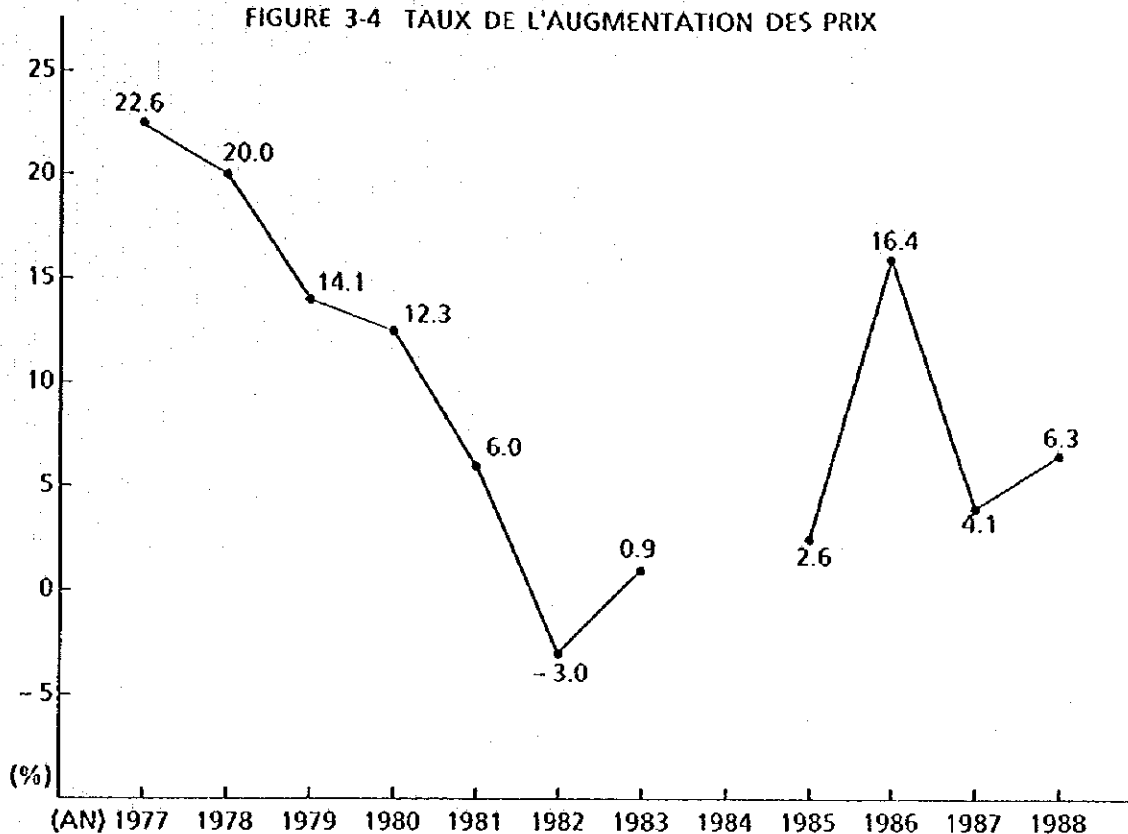
- Pour la production, le coût estimatif augmente (30% soit 1,5 fois, 40% soit 2 fois) à proportion du taux d'accroissement de la durée de la production nationale (actuellement 20%).
- Le taux de l'augmentation du prix des consommateurs, selon STATISTICAL YEARBOOK de l'O.N.U. et LA STATISTIQUE, 1988 est environ 6% par an en moyenne de 1980 à 1988. Ces derniers temps le taux tend à descendre, alors, on prévoit que le taux d'augmentation jusqu'à 1992 ne progresse que 5% (comme le montre la TABLE 3-4 du TAUX DE L'AUGMENTATION DES PRIX).
- Le salaire mensuel moyen de l'employé de la RTD est environ 60.000 FD, alors, en tant que le taux de l'augmentation du salaire jusqu'à 1992, on estime l'augmentation de 5% par an autant que le prix des consommateurs.

La RTD obtient des recettes de la publicité, par exemple, 5,674 millions de FD en 1989. Toutes les recettes doivent être encaissées par l'État.

La RTD est en train d'élaborer l'introduction du système de la redevance, pourtant la réalisation n'est pas encore prévue, pour la raison qu'une certaine période préparatoire est nécessaire avant le changement au système payant, et que les salaires de la population, les auditeurs, ne sont pas toujours suffisants.



FIGURE 3-4 TAUX DE L'AUGMENTATION DES PRIX



SOURCE: STATISTICAL YEARBOOK de l'ONU, 1985/86  
LA STATISTIQUE, 1988

### 3-4 Coopération Technique

Pour que le présent projet puisse fonctionner correctement, la RTD considère que l'assistance technique du Japon est indispensable. D'ailleurs, dans les documents de la requête, la RTD a demandé l'envoi de 2 experts pour un long terme (secteur de développement technique, d'entretien, et de production), et la formation au Japon de 10 stagiaires (dont 5 stagiaires pour le développement technique et entretien, et 5 pour la production).



## CHAPITRE IV PLANS FONDAMENTAUX



## CHAPITRE IV PLANS FONDAMENTAUX

### 4-1 Directives des Plans

#### (1) Directive du plan du bâtiment

Les directives générales qui seront prises en compte lors de l'élaboration des plans du centre de la télévision, sont:

- ① Afin de mieux mettre en valeur les fonctions des matériels de production mentionnés dans le chapitre précédent, on doit établir des dimensions optimales en veillant à ce que les lignes de circulation soient les plus fonctionnelles, et que les dessins de contour des différents salles et studios n'aient pas d'éléments superflus.
- ② Le projet de structure doit être rationnel.
- ③ Il faudra tenir compte de la question de liaison avec le bâtiment actuel, et la possibilité d'un projet d'extension futur de la RTD.

D'autre part, les directives du plan nécessaires pour faire face aux conditions naturelles et météorologiques de Djibouti sont les suivantes:

- a) Du fait que le sol du site n'est pas solide et qu'une partie sera remblayée à nouveau, les plans de la fondation du bâtiment doivent être faits avec une attention particulière.
- b) Les séismes que Djibouti a jadis connus n'étaient pas très importants, néanmoins il faudra tenir compte que le site est situé dans une zone de fréquentation sismique.
- c) Comme il s'agit d'une zone de chaleur torride dont la température peut atteindre jusqu'à 50°C, des mesures contre la chaleur seront indispensables.

- d) En saison de Khamsin (tempête de sable), des particules de sable extrêmement fines flottent dans l'air: il est donc nécessaire de prendre des mesures contre les poussières.
- e) Le terrain du site est situé au centre de la ville de Djibouti, un quartier d'affaires où nombreux ministères et banques se côtoient. Si bien que, à partir du site, on peut avoir une vue sur la présidence qui est toute proche. Le dessin du bâtiment doit tenir compte de ces conditions pour que le nouveau bâtiment puisse être en harmonie avec l'actuel RTD et les constructions environnantes.

La République de Djibouti n'a pas encore de réglementations ou de normes qui lui soient propres relatifs aux constructions. Elle applique donc mutatis mutandis les normes françaises (NF). Il en est de même pour les séismes, on applique ces normes en faisant correspondre aux zones 1 à 3 de répartition sismique, classées selon les sismicités de la France définies dans les normes françaises.

A la République de Djibouti où toute la source d'énergie dépend de l'importation, on prend des mesures de l'économie d'énergie que l'opération de climatisation, en principe, est interdite pendant la saison moins chaude entre octobre et mars. Pourtant, en ce qui concerne au présent projet, la disposition efficace des installations des climatiseurs, l'opération approprié et la considération d'isolation thermique pour l'immeuble sont nécessaire, car la plupart des salles ont besoins de climatisation pendant toute l'année, puisque presque toutes les façades du nouveau bâtiment sont fermées pour la raison de fonction.

L'administration concernant les constructions relève du Ministère des travaux publics. Avant le démarrage des travaux de construction, une demande d'autorisation de construction accompagnée de dessins et plans, de calculs des constructions, et de bordereaux de l'estimation doit être présentée à ce Ministère.

(2) Directive du plan pour les installations de production de programmes

Les techniques de la télévision sont des résultats des techniques les plus modernes de l'électronique auxquelles le progrès apporte chaque jour

une nouvelle. Notamment, la technique de la télévision du Japon est une des plus remarquables du monde. C'est pour cette raison que le gouvernement de Djibouti avait adressé la demande d'une coopération financière non-remboursable du Japon dans le souhait de pouvoir assimiler les techniques les plus avancées.

Lors de l'élaboration des plans, on tiendra compte des diverses tendances des techniques modernes de la télévision afin de choisir des installations ou des systèmes dont les techniques ne seront pas dépassées pendant de longues années.

D'autre part, Djibouti fait beaucoup d'échange de programmes avec la France et les pays avoisinants, par liaison satellite, par envoi de bandes video etc, ce qui fait que pour chaque programme le système diffère selon les pays d'origine, soit PAL, soit SECAM etc. Lors de l'élaboration des plans du centre de la télévision, on tiendra compte de cet aspect pour que les systèmes des installations du centre puissent y faire face facilement et promptement.

On doit également prendre toujours en considération les coûts d'investissements et les résultats que l'on obtient (performance/coût) afin d'établir les plans optimaux des installations.

Les directives concrètes des plans sont comme suit:

- ① Bien que le système de la télévision le plus courant de Djibouti soit le système SECAM K-1, on adoptera le système PAL pour l'ensemble des installations de production du centre. On fera le transcodage au système SECAM, seulement à la dernière étape (même dans les pays qui ont adopté le système SECAM, selon une tendance mondiale, les maisons de la télévision adoptent de plus en plus le système PAL pour leurs installations).
- ② Dans le cadre de l'aide alimentaire du gouvernement du Japon, les caméras TV et quelques matériels video tels que VTR ont été offerts à la RTD en 1989. Ces matériels pratiquement tout neufs seront transférés au nouveau centre de la télévision pour y être mis en valeur.

- ③ Ayant examiné les tendances actuelles des techniques de la télévision, on choisira des équipements qui ont adopté des techniques nouvelles.

Par exemple:

- a) Comme système VTR, on adoptera le système VCR à 1/2 pouce afin d'assurer la compatibilité avec le système à 3/4 de pouce (U-matic) existant.

Remarque: Actuellement dans beaucoup de pays en voie de développement, le système U-matic à 3/4 de pouce utilisé couramment pour la production et dans les échanges des programmes est devenu presque le système standard de ces pays. Cependant, le système VTR à 1/2 pouce est en train d'envahir le monde de la télévision, et on suppose que dans l'avenir ce système va finir par prendre la place du système à 3/4 de pouce.

Car, les équipements utilisés par le système à 1/2 pouce sont plus légers et plus petits, par rapport aux équipements du système à 3/4 de pouce, de plus la qualité d'image et la maniabilité sont meilleures, et les bandes se conservent sans prendre beaucoup de place.

- b) On adoptera pour la caméra TV le système CCD au lieu du système de tube de caméra.

Par rapport aux caméras à tube, les dernières CCD tout en ayant une qualité d'image comparable à celles-ci, elles sont plus faciles à manier et plus durables, et consomment moins d'électricité etc. ... : elles présentent donc beaucoup de mérites.

- c) On adoptera à l'intérieur du centre les techniques et les circuits nouveaux pour les systèmes des signaux de synchronisation et des signaux d'image, afin de faciliter les opérations.

etc ... .



## 4-2 Examen des Conditions des Plans

Le studio de production est réservé pour production des programmes éducatifs et culturels, et pour enregistrement des images. Si l'on met l'accent sur l'efficacité de fonctionnement du studio et sur la possibilité de participation des spectateurs, il faudrait faire fonctionner 3 caméras et prévoir un espace de 168m<sup>2</sup> (12m x 14m) au minimum.

Le studio d'information sert essentiellement à la production et à l'émission en direct des programmes, il sert également de studio pour l'émission des programmes. D'autre part, le journal télévisé a tendance à prendre la forme de dialogue: il faudra donc prévoir suffisamment d'espace pour le déplacement de camera et également prendre en considération la possibilité d'utilisation de plusieurs caméras pour les prises de vue des documents, de telle sorte que le studio nécessitera un espace de 48m<sup>2</sup> (6m x 8m).

A partir du moment où les directives des plans de 2 éléments essentiels du centre de la télévision deviennent claires, on peut définir les destinations et les dimensions des autres salles, comme le montre la TABLE 4-1.

TABLE 4-1 SALLES NECESSAIRES

NOM DE SALLE	ETENDUE PREVUE (m <sup>2</sup> )	FONCTION	FONDEMENT DE CALCUL
STUDIO DE PRODUCTION	168,0	Produire et enregistrer principalement les programmes scolaires et culturels	Compte tenu de l'efficacité de l'application, ainsi que de la possibilité de la participation de téléspectateurs, il faut l'étendue où 3 caméras peuvent fonctionner.
SALLE DE SOUS-REGIE	47,5	Régler le son des programmes	Disposition des équipements pour les émissions
SALLE ANNEXE	12,5	Espace insonorisé	Espace entre le studio et le couloir
SALLE DE DECOR	60,0	Monter et régler les décors, aussi bien que les garder pour un temps	6 supports de paravents et 1 étagère de 12m, ainsi que l'espace minimum de réparer, régler et produire les décors simples
MAGASIN DE CAMERAS	24,0	Mettre en magasin les instruments, les caméras et les appareils d'éclairage	Cette étendue est d'environ 15% de la superficie totale de ce studio. Le studio de cette classe demande généralement 20-30% (d'après le corpus architectural).
STUDIO D'INFORMATION	48,0	Utiliser comme le studio pour produire en direct et les diffuser	En considération du maniement de caméras pour filmer le dialogue et les matériaux
SALLE DE SOUS-REGIE	32,0	Régler le son et l'image des programmes	Disposition des équipements pour les émissions
SALLE DE REGIE	24,0	Diffuser les programmes	Disposition des équipements pour les émissions
SALLE DE MONTAGE	6,2 x 3 cabines = 18,6	Travailler au montage de la vidéo	Espace pour 3 cabines (2m x 3m par personne)
SALLE DE DOUBLAGE	40,0	Enregistrer le son sur le film et sur la bande	Disposition des équipements pour les émissions
MAGASIN DE BANDES	24,0	Conserver et gérer la vidéo	Disposition de l'étagère qui contient 3.600 vidéo-cassettes
SALLE DE CONFERENCE	32,0	Utiliser à l'occasion de la conférence et de l'arrangement préalable	Espace où peuvent s'unir au maximum 15 personnes (15 personnes x 2m <sup>2</sup> /personne)
SALLE D'ELECTRICITE	43,4	Disposer les appareils de réception, de distribution et de fourniture ininterrompue de l'électricité	Disposition de divers appareils
SALLE DE CLIMATISEUR	55,8	Installer les climatiseurs de 2 systèmes dans les salles du studio	Disposition de divers appareils
TOILETTES ET SALLE DE BOUILLOIRE	32,0		Conditions nécessaires au minimum
COULOIR, ESCALIER ET ENTREE	208,2	Connecter chaque salle, le bâtiment actuel et l'espace d'un projet d'avenir	Espace qui se croise à angle droit dans le bâtiment
PILOTIS	144,0	Espace uniquement des piliers en plein air à la disposition du projet d'avenir de la RTD	Rez de chaussée (1 x 3 portée) sur 2 étages
(SOUS-TOTAL)	1.014,0		
SALLE DE GENERATRICE	15,0	Installer la génératrice (30kva) d'urgence à moteur diesel	Installation dan un autre bâtiment 3m x 5m
(TOTAL)	1.029,0		